Des tests de français coûteux

Immigration *Page 5*





Pascal-Bute: un duel historique

Boxe *Page 9*

L'Atelier

À l'oeuvre pour l'information

NUMÉRO 2 MERCREDI 27 MARS 2013 RECYCLEZ S.V.P.

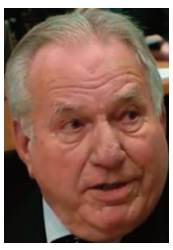
COMMISSION CHARBONNEAU

100 000$ par année

Bernard Trépanier recevait de l'argent de Dessau

GUILLAUME THIBAULT

Bernard Trépanier, l'ex-argentier d'Union Montréal, a avoué qu'il a obtenu la somme de 100 000 $ par année de la part de la firme de génie-conseil Dessau entre 2002 et 2010. Lors de son témoignage, il semblait nerveux et avait besoin d'une feuille de notes pour mentionner les années précises.



Bernard Trépanier

Il dit avoir commencé à travailler à Montréal au début des années 90, pour les campagnes de Frank Zampino à Saint-Léonard. Trépanier a expliqué qu'il n'a jamais été payé lorsqu'il occupait cette fonction. Lors des fusions municipales à Montréal en 2001, il a continué d'aider Frank Zampino, alors à Union Montréal. Il dit s'être occupé de la campagne de Zampino avec l'ex-ministre québécois de la Famille, Tony Tomassi. Lorsqu'il est arrivé pour aider Zampino, le parti avait déjà décidé que Gérald Tremblay allait être le candidat pour la mairie de Montréal. *«Faire la campagne de M. Zampino à Saint-Léonard, c'était rien, mais faire rentrer Tremblay, c'était ça le travail»*, a confié Trépanier en parlant de la campagne de 2001. Il mentionne aussi ne pas avoir été impliqué dans la création d'Union Montréal. Il est revenu, au printemps 2004, en tant que directeur du financement du parti.

En 2002, Bernard Trépanier a lancé sa compagnie, Bermax, qui a obtenu plusieurs contrats avec Omni (maintenant Astral) et la

VOIR EN PAGE 12 : **TRÉPANIER**

Aujourd'hui



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Actualité> **Nouvel hôpital** à Québec *Page 3*

Politique > **Hausse** de l'aide aux victimes *Page 6*

Économie> **Le Plan Sud** laisse perplexe *Page 8*

Culture> **Journée mondiale** du théâtre *Page 10*



AMARILYS PROULX L'ATELIER

De célèbres protagonistes du printemps dernier sont immortalisés sur un mur de la rue Sainte-Catherine.

STREET ART

Quand les bombes bâtissent les murs

SOPHIE GILLIG

Finies les sueurs froides et les courses-poursuites au son d'une sirène de police, le street art acquiert lentement, mais sûrement ses lettres de noblesse pour investir musées et galeries privées.

«Vendus!», s'exclameront les puristes. Mais au-delà des contestataires à la Banksy, le célèbre graffeur britannique, des artistes de street art rentrent dans les rangs et laissent tomber l'aspect illégal de leurs débuts pour laisser s'exprimer leur créativité. C'est le cas d'Étienne Doucet, membre du collectif 100 les mains. *«Je suis naturellement venu au street art. Je fais de l'art, je veux essayer de nouveaux moyens, de nouvelles techniques, de nouveaux supports. Réaliser des œuvres pour des galeries me permet de laisser plus de place à l'expérimentation que sur une murale.»*

Encore perçu comme du vandalisme, le street art est un art légitime selon Andre Pace, fondateur et directeur de la galerie privée Space 27. *«Même si certaines œuvres conservent leur aspect illégal, le street art est beaucoup plus raffiné et sophistiqué depuis ces quinze dernières années. Ce n'est pas un vulgaire graffiti sur un mur.»* Une idée partagée par Étienne Doucet. *«Le street art commence enfin à avoir la reconnaissance qui lui est due.»*

«Le street art commence enfin à avoir la reconnaissance qui lui est dûe.»

Le problème réside dans le terme même du street art. Comment imaginer de l'art de rue entre des murs? Les Anglais ont remédié au problème en adoptant le terme plus académique d'art urbain qui rassemble diverses pratiques artistiques contemporaines dont le street art. Une reconnaissance non négligeable pour Andre Pace. *«Un artiste est un artiste. Qu'il soit contemporain ou dans la rue. Pour vivre et exister, il doit vendre ses œuvres soit sur Internet, soit par le biais de galeristes.»*

Le prix des œuvres du street art a déclenché plusieurs controverses ces dernier mois.

VOIR EN PAGE 12 : **GRAFFITIS**

FINANCEMENT OCCULTE

Amir Khadir s'en prend à ses adversaires

ÉMILIE CHEVRETTE

Québec solidaire a demandé hier à ses adversaires politiques de s'engager formellement à rembourser tout argent obtenu illégalement. Le député Amir Khadir déposera cette semaine une motion à l'Assemblée nationale pour que les partis remboursent toutes contributions illégales reçues ces 15 dernières années.

«J'invite les partis à faire preuve de sincérité et à montrer leur bonne foi quand ils disent vouloir combattre la corruption», a déclaré le député de Mercier en conférence de presse. L'annonce de M. Khadir fait suite aux demandes de la semaine dernière du Directeur général des élections (DGE). Ce dernier a en effet expédié des lettres à trois partis provinciaux et à neuf partis municipaux en précisant que des remboursements pourraient leur être exigés. Cette décision du DGE est en réaction aux témoignages entendus à la commission Charbonneau.

«Il faut que Pauline Marois cesse d'insulter notre intelligence»

Le député Amir Khadir croit justement que le DGE devrait suivre le mandat de la commission qui s'étale sur une durée de 15 ans et demander alors un remboursement des dons reçus durant cette période.

Le parti souhaite ainsi que les péquistes, libéraux et caquistes ne se limitent pas aux cinq dernières années, comme l'a demandé récemment le DGE, en faisant valoir la prescription qui empêche tout recours contre des délits commis au-delà de cette période.

Selon M. Khadir, le DGE doit user d'une attitude plus intrusive et servir par le fait même l'intérêt public. *«Il faudrait que le DGE fasse un travail exemplaire du côté des firmes de génie-conseil, mais aussi auprès des firmes d'avocats, de comptables et d'architectes»*, affirme M. Khadir. Il ajoute que le DGE doit ces-

VOIR EN PAGE 12 : **KHADIR**



RADIO-CANADA

Le député de Québec Solidaire, Amir Khadir, s'est adressé aux médias hier.

ACTUALITÉS



MARIE CICCHINI LES ACTUALITÉS

Ce client de la succursale Postes Canada de Snowdon devra se rendre dorénavant dans une des franchises Jean-Coutu ou Pharmaprix de son quartier pour effectuer ses envois postaux.

FERMETURES

Postes Canada réduit ses services

Le syndicat des facteurs accuse Harper de s'acharner sur le Québec

ÉTIENNE BRIÈRE

Postes Canada poursuit son hécatombe dans la région montréalaise. Les comptoirs postaux de Victoria, Snowdon et Notre-Dame-de-Grâce devront fermer leurs portes incessamment, sous ordres de l'entreprise d'État.

Pour Alain Duguay, président de la section locale de Montréal du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, il s'agit là d'acharnement de la part d'Ottawa envers le Québec. *«On le voit depuis l'arrivée de Stephen Harper au pouvoir, toutes les politiques sont prises contre les intérêts du Québec»*, affirme ce dernier.

Il explique également que selon lui, ces fermetures sont d'ordre idéologique et non d'ordre économique comme la société d'État le prétend. M. Duguay rappelle que depuis 2012, 16 des 30 comptoirs postaux fermés étaient au Québec, dont 10dans la région de Montréal.

Celui-ci craint également que ces décisions soient faites au détriment des demandes de la population, et surtout, qu'elles favorisent le mouvement vers la privatisation des services postaux.

Ces fermetures surviennent sans consultation et après que plusieurs pétitions contre ces coupures aient été signées par plusieurs milliers de personnes, en plus d'être dénoncées par plusieurs élus municipaux, des commerçants et le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

La situation n'ira pas en s'améliorant si on se fit aux propos de M. Duguay. Il explique que Postes Canada n'est pas satisfaite des coupures déjà effectuées. La société pourrait de plus poursuivre sa lancée et fermer la succursale de Ste-Anne-de-Bellevue en plus de réduire les effectifs dans huit autres comptoirs postaux de la métropole québécoise.

L'Atelier

SUNCOR RESPONSABLE D'UN DÉVERSEMENT



JEFF MCINTOSH LA PRESSE CANADIENNE

Des évaluations sont en cours afin de déterminer si le déversement d'eaux usées survenu dans une usine de sables bitumineux du nord de l'Alberta a atteint la rivière Athabasca, qui se trouve à proximité. La quantité d'eau qui s'est déversée par la fissure demeure encore inconnue. ***La Presse canadienne***

ACCUSATIONS

Rob Ford nie avoir trop bu

PAOLA LORRIGIO

Toronto — Le maire de Toronto a nié, hier matin, s'être présenté à un évènement officiel en état d'ébriété, qualifiant de «mensongères» les allégations du Toronto Star. Le quotidien écrivait hier qu'on avait prié le maire Rob Ford de quitter un gala, le mois dernier, en raison de son état.

Il s'agit de la dernière d'une séries de controverses à frapper le maire de la métropole canadienne depuis quelques temps. Rob Ford a fermement démenti les allégations du Star, et s'est dit victime d'attaques *«incessantes»* du quotidien torontois.

Le maire a brièvement répondu aux questions à ce sujet lors d'un point de presse en marge d'un évènement honorant le boxeur George Chuvalo. *«C'est un mensonge éhonté! C'est le Toronto Star qui me pourchasse et me pourchasse encore»*, a-t-il accusé.

Selon le quotidien, on a demandé à M. Ford de quitter le Bal de la garnison parce qu'il avait trop bu. Ce bal était un évènement bénéfice pour l'organisme Wounded Warrior, qui vient en aide aux militaires blessés en mission. L'article du Star est basé sur des entrevues réalisées avec plusieurs organisateurs et invités, qui ont tous demandé de garder l'anonymat.

D'anciens et actuels membres du personnel du maire ont aussi décrit au Toronto Star que le maire tentait depuis longtemps de venir à bout de ses problèmes d'alcool, et certains ont raconté une vaine tentative de lui faire subir un traitement contre l'alcoolisme. Un conseiller municipal de Toronto, Paul Ainslie, a confirmé au Star que la porte de sortie avait bel et bien été montrée au maire lors du bal, mais n'a pas expliqué pourquoi. Un organisateur cité dans l'article a soutenu que M. Ford avait dû quitter *«parce qu'il semblait ivre, drogué ou malade»*.

Le ministre canadien de la Défense, Peter MacKay, a indiqué qu'il avait parlé à M. Ford lors de l'évènement et qu'il lui paraissait bien. Le porte-parole de M. Ford, George Christopoulous, a quant à lui affirmé qu'on n'avait jamais demandé au maire de quitter le gala.

L'éditeur du Toronto Star, Michael Cooke, a défendu l'article de son journal. *«Si l'on mentait, cela voudrait dire que six ou sept personnes bien en vue qui étaient présentes à ce souper mentaient aussi. Est-ce que le maire les traite de menteurs?»*, a-t-il déclaré.

La Presse canadienne

INDICE RELATIF DE BONHEUR

Le travail, source d'insatisfaction pour les Québécois

MARTIN BLAIS

Des nouvelles données de l'Indice relatif de bonheur (IRB), rendues publiques hier, indiquent plutôt que l'emploi des Québécois tend à diminuer leur niveau de bien-être.

Pierre Côté, créateur et président de l'IRB, croit que ces données *«démontrent une certaine insatisfaction des Québécois face à leur travail»*. L'indice de bonheur au travail (IRB-T), un sous-indice développé par l'IRB depuis janvier seulement, est de 72,7%, tandis que l'IRB général se situe à 77,20%.

Les moins satisfaits sont ceux qui constituent la tranche des 18-24 ans avec 70,17 points.

Il y a une légère disparité dans les chiffres des 2000 travailleurs québécois interrogés à l'égard de leur emploi.

Les moins satisfaits sont ceux qui constituent la tranche des 18-24 ans avec 70,17 points. Les travailleurs les plus âgés qui aient été consultés par l'IRB, les 55-64 ans, affichent une moyenne de 74,36%. Une étude de l'Institut de la statistique du Québec indiquait déjà, en 2008, l'enthousiasme de ces mêmes travailleurs à l'aube de la retraite : 94% d'entre eux se disaient satisfaits ou très satisfaits de leur emploi.

Pierre Côté estime que l'IRB-T reflète une tendance observée à chaque année depuis qu'il a créé l'IRB, en 2006. Des facteurs étudiés, le travail en est un qui est toujours sous la moyenne de l'IRB, ce qui illustre pourquoi *«la notion de bonheur doit occuper une grande place au sein des organisations»*, selon lui.

Par ailleurs, l'IRB a aussi révélé, hier, des données par rapport au bonheur des Français. L'étude, menée de 2010 à 2013, indique que l'IRB des Français se situe loin derrière celui des Québécois, à 67,5%. Alors qu'au Québec, ce sont les plus jeunes (18-34 ans) qui se disent les moins heureux, en France, il s'agit plutôt de ceux qui appartiennent à la génération X (35-54 ans).

L'Atelier



SIPA

Les travailleurs québécois ne sont pas reconnus pour être des bourreaux de travail.

Disparition

Une femme de 45 ans a été déclarée disparue hier. Shoeila Afkhami-Dastjerdian, d'origine maghrébine, est âgée de 45 ans, mesure 1,68 mètre et pèse 145 lbs. Elle a les yeux et les cheveux noirs. Elle portait, au moment de sa disparition, des bottes de cuir noires et un manteau en duvet marine de marque North Face. Elle a été vue pour la dernière fois le matin du 23 mars. Le Service de police de la Ville de Montréal invite les personnes qui auraient des renseignements sur cette disparition à communiquer au 514-393-1133.

L'Atelier



SPVM

Portrait de la disparue.

Pont Jacques-Cartier: feu vert pour les vélos

L'ouverture officielle de la piste cyclable située du côté ouest du pont Jacques-Cartier avait lieu hier à 18h. Au cours de la journée d'hier, un grand nettoyage printanier de la piste a débuté et continuera de s'effectuer au cours des prochains jours, afin de bien effacer les traces de l'hiver. Les cyclistes sont invités à faire preuve de prudence d'ici à ce que ce grand nettoyage soit complété. L'ouverture du trottoir situé du côté est du pont s'effectuera au cours des prochains jours. Les piétons sont invités à emprunter la piste cyclable (multifonctionnelle) d'ici son ouverture. Le segment entre la rue Saint-Charles et Lafayette à Longueuil demeurera fermé à la circulation pour quelques semaines encore Le Pont Jacques-Cartier mesure environ 2,5 km de long.

L'Atelier

ACTUALITÉS

POUSSIÈRE DE NICKEL

Le «cuivre du diable»

DAVID DUFRESNE DENIS

Le maire de Québec, Régis Labeaume, veut bien se faire rassurant pour sa population à propos de la poussière de Nickel qu'on retrouve dans l'air de la Capitale Nationale, il n'empêche que le nickel peut être très nocif pour l'homme. Loin de nous, à l'Atelier, l'idée de vous inquiéter à ce sujet, observons sans paniquer en quoi le nickel peut s'avérer dangereux.

D'abord, il faut savoir qu'environ 10 à 20 pour cent de la population est sensible au nickel. Une personne peut développer, avec les années, une sensibilité plus accrue au nickel lorsqu'elle porte des bijoux ou certains types de bracelets métalliques. Le contact prolongé et direct avec la peau peut causer des inflammations, des dermatites comme l'eczéma, qui peuvent s'avérer cancérigènes à long terme. Cela dit, une petite exposition directe et indirecte de nickel n'est pas dangereuse pour la santé.

Selon le site web ecousa.net, *«la bronchite chronique, la réduction des fonctions pulmonaires, le cancer des poumons et des sinus nasaux sont les conséquences les plus fréquentes observées chez les personnes qui ont été longuement exposées à de la poussière de nickel. On voit des taux anormalement élevés de nickel dans le sang et dans les poumons des gens travaillant dans les raffineries et les usines de traitement du nickel»*.

En France, le Centre international de recherche sur le cancer classe le nickel dans les *«substances potentiellement cancérigènes»* pour l'homme. Il y a encore aujourd'hui des débats dans le monde de la dentisterie à propos de l'utilisation du nickel dans les amalgames dentaires.

Selon Santé Canada, il faut en général un certain temps pour éliminer le nickel de l'air. La substance peut aussi finir dans les eaux de surface quand il est présent dans les eaux usées.

La part la plus importante du nickel relâché dans l'environnement est absorbée par les sédiments et les particules du sol et devient par conséquent immobile.

Rappelons que des données obtenues récemment par le quotidien Le Soleil auprès du ministère du Développement durable ont confirmé la présence de poussière de nickel dans l'air du quartier Limoilou en concentration presque six fois supérieure aux normes.

L'Atelier



STEVE DESCHÊNES LE SOLEIL

Le maire de Québec, Régis Labeaume, rassurait la population lors d'une conférence de presse samedi dernier.

Les abus d'alcool, une problématique mondiale

Après l'hypertension et le tabagisme, l'alcool constitue le troisième principal facteur de risque de maladies et de blessures, et ce, même si la majorité des adultes de la planète ne boivent pas d'alcool. Un hôpital ontarien spécialisé dans les dépendances a publié un rapport qui révèle des faits fort intéressants (et alarmants) à ce sujet. Ainsi, il démontre que les plus grands buveurs se retrouvent en Europe et dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne. Les Nord-Américains –y compris les Canadiens— ingurgitent une quantité d'alcool plus de 50% supérieure à la moyenne des habitants du globe. Ils sont également plus enclins que la moyenne des Européens à s'adonner à des beuveries.

Agence Science-Presse

Mutinerie au fédéral

Il y a des airs de mutinerie au sein de gouvernement conservateur alors que deux députés se disent muselés par l'équipe de Stephen Harper. L'épisode montre à quel point les députés sont exaspérés devant le contrôle maladif exercé par le premier ministre, estime l'opposition.Le député Mark Warawa, de la Colombie-Britannique, connu pour ses positions et actions antiavortement, a demandé mardi au président de la Chambre d'intervenir car il soutient que ses privilèges de parlementaire ne sont pas respectés.Un autre député conservateur, Leon Benoit, de l'Alberta, affirme que lui aussi s'est fait interdire d'utiliser sa déclaration pour parler de certains sujets.Un troisième conservateur, Rod Bruinooge, a parlé en faveur de ses deux collègues, sans toutefois s'être plaint d'avoir été empêché de s'exprimer aux Communes. C'est le cas aussi de l'Albertain James Rajotte du caucus conservateur.

La Presse Canadienne



ERICK LABBÉ LE SOLEIL

L'Hôtel-Dieu de Québec est en mauvais état depuis plusieurs années. Pauline Marois a annoncé hier qu'un nouvel hôpital sera bati à défaut de rénover le plus vieil hôpital en Amérique du Nord inauguré en 1639.

SANTÉ

Pas de rénovations pour l'Hôtel-Dieu de Québec

Un nouvel établissement sera construit à quelques pas du site actuel

CHARLES BOUTAUD

Les projets de rénovation et d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu sont finalement avortés. Le gouvernement a pris la décision de remplacer ce projet par la naissance d'un nouvel hôpital flambant neuf sur le site de l'Enfant-Jésus, dans le secteur Limoilou, à seulement trois kilomètres du site de l'Hôtel-Dieu, de l'autre côté de la rivière Saint-Charles.

La distance peut sembler mineure, mais elle représente une différence majeure, plaçant le nouveau projet en dehors des limites du Vieux-Québec.

En se faisant, le gouvernement Marois n'aura plus à travailler avec les contraintes patrimoniales entourant la construction d'un hôpital au cœur d'un quartier historique, ce qui avait contribué à faire gonfler la facture et retarder les travaux depuis l'annonce du projet en 2008. Ce sont ces facteurs qui ont amené la Première ministre Marois à déclarer que le projet allait *«tout droit dans le mur»* et qui l'a amené à vouloir *«doter Québec d'un hôpital neuf, moderne et adapté aux réalités et technologies du 21ième siècle»*.

Agnès Maltais, la ministre responsable de la région de Québec, a effectivement observé *«que ce projet était très contesté au niveau patrimonial»*. *«On est en train d'agir sur les terres initiales de la naissance du Québec, on est dans le patrimoine mondial de l'UNESCO et plus ça avançait, plus les difficultés étaient évidentes.»*

Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, a pour sa part insisté sur le fait que cette décision n'est pas seulement une question de coûts mais également une question de qualité des services que le futur établissement pourra offrir. *«L'enjeu c'est de bien désservir la population de Québec et de l'Est du Québec et je pense que si on construit en dehors d'un environnement historique, il y a des économies qui seront au rendez-vous et qui nous permettront de faire plus avec ce projet-là.»*

La distance peut sembler mineure, mais elle représente une différence majeure, plaçant le nouveau projet en dehors des limites du Vieux-Québec.

Pauline Marois souhaite aller de l'avant rapidement avec le nouveau projet d'agrandissement de l'Enfant-Jésus, la première ministre a déjà demandé au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Québec de compléter une étude de faisabilité d'ici la fin du mois de juin.

Concrètement, ce projet entraîne le déménagement des 257 lits d'hospitalisation et de soins intensif de l'Hôtel-Dieu vers le futur hôpital. L'espace libérer à l'Hôtel-Dieu, devrait quant à lui accueillir un millier de fonctionnaires. Cela ne devrait pas pour autant empêcher l'établissement de conserver sa vocation de santé et de service social. Le Ministre Hébert explique que l'Hôtel-Dieu conservera *«des services de proximité, des services médicaux, tandis que les étages pourront être utilisés pour y loger, par exemple, des services de santé publics, donc on garde une vocation santé au plus vieil hôpital en Amérique du Nord.»*

Réaction du maire

Le maire de Québec, Régis Labeaume n'a pas eu à chercher longtemps pour trouver de nouvelles opportunités pour sa ville au sein de l'annonce du nouveau projet par Pauline Marois. *«Notre objectif, c'est de transformer cette nouvelle-là pour renforcer le Vieux-Québec»*, a-t-il déclaré, alors qu'il rentrait précipitamment de vacances hier pour réagir aux propos de Pauline Marois.

Le maire de Québec souhaite racheter des terrains appartenant au centre hospitalier. Il y voit une occasion de repeupler le quartier du Vieux-Québec et donc d'y ramener la vie après le départ de l'hôpital.

L'Atelier

CONDITIONS DE TRAVAIL

La Fraternité des policiers déboutée

SIMON DANSEREAU

Les policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ne garderont pas leur horaire de travail de trois jours par semaine. La Ville a décidé de ne pas prolonger le projet pilote qui avait instauré cette mesure, d'après les informations de Radio-Canada et TVA Nouvelles.

La Fraternité des policiers et policières de Montréal avait contesté la décision de la direction du SPVM de revenir à l'horaire habituel à partir du 24 mars. Le 19 février dernier, l'organisation a déposé un grief à cet effet. Depuis quelques jours, les relations entre le maire de Montréal, Michael Applebaum et la Fraternité étaient tendues.

Certains policiers bénéficiaient de ce projet-pilote d'horaire de travail de trois jours depuis plus d'un an. La Ville a toutefois décidé d'y mettre un terme à cause des coûts supplémentaires et des difficultés administratives occasionnées par cette initiative. L'organisation policière tenait au maintien du projet-pilote pour une meilleure conciliation travail-famille auprès de ses membres, qui compte 30% de femmes et 600 couples au sein du service de police. Le syndicat soutenait aussi que l'horaire de trois jours augmentait le personnel disponible durant les heures où il y a le plus d'appels, soit entre 21h30 à 1h15. Il permettait *«aux policiers de première ligne de mieux connaître leur clientèle»*.

L'arbitre Nathalie Faucher a finalement rejeté la demande de la Fraternité. Dans un jugement dont le Journal de Montréal a obtenu copie, l'arbitre écrit : *«Je conclus qu'ici la balance des inconvénients penche plus en faveur de l'employeur que de la Fraternité et ses membres»*.

«La Ville et la direction du SPVM sont satisfaites du jugement rendu par le tribunal d'arbitrage qui maintient la décision de ne pas prolonger le projet-pilote au-delà du 24 mars», a réagi Gonzalo Nunez, porte-parole de la Ville. Selon lui, l'administration Applebaum est *«disposée à trouver d'autres alternatives pour améliorer certaines conditions de travail des policiers»*. *«C'est pourquoi nous lançons un appel à la Fraternité pour reprendre les négociations dans les plus brefs délais»*, conclut le porte-parole.

L'Atelier

ACTUALITÉS

RECHERCHE

De l'espoir pour les maux de dos

FÉLIX DELAGE-LAURIN

Les Québécois atteints de scoliose et souffrant de mauvais équilibre peuvent espérer un meilleur traitement de leur maladie. La Chaire spécialisée en biomécanique de la colonne vertébrale du CHU Ste-Justine vient de recevoir une enveloppe de plus de 2 millions de dollars pour poursuivre ses recherches pendant cinq ans.

La Chaire a amélioré le sort de nombreux patients depuis sa création en 2007. Caroline Villeneuve, 16 ans, diagnostiquée d'une scoliose idiopathique en 2009 et opérée un an plus tard au CHU Ste-Justine, a expliqué que l'avancement de la recherche lui a notamment permis d'écourter sa période de convalescence après l'opération. «*Après une semaine, j'ai pu retourner à la maison sur mes propres pieds. Sans la recherche, il y a à peine quelques années, la convalescence à l'hôpital aurait été de plusieurs semaines voire plusieurs mois dans un plâtre sans pouvoir bouger*», a t-elle raconté la voix chargée d'émotion.

L'avancement de la recherche permet d'écourter la période de convalescence après une opération.

La Chaire a aussi développé un nouveau modèle en trois dimensions afin de mieux visualiser la colonne vertébrale. «*Si on voulait un peu mieux comprendre, il nous fallait développer une troisième dimension, qui est la vue du dessus. Dans le cas de deux patients différents, si nous avons seulement la radiographie du dos, cela peut nous donner l'impression que leurs déformations sont relativement semblables, mais quand on rajoute le plan de dessus, on remarque que la déformation n'est pas la même pour chacun. Ces patients n'auront pas besoin du même traitement, on ne leur offrira pas le même genre de corset. On utilisera d'autres techniques d'instrumentation et on adoptera une stratégie différente*», a expliqué le chirurgien Stefan Parent, qui a réalisé l'intervention chirurgicale de Caroline Villeneuve.

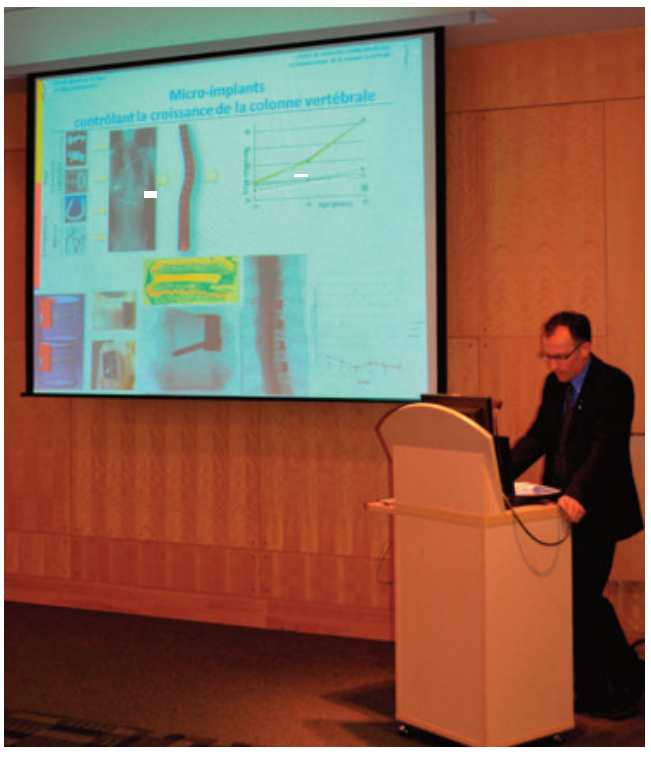
Cette vision en trois dimensions a permis à la Chaire de modéliser des micro-implants qu'on place sur la colonne vertébrale et qui permettent de contrôler davantage la croissance de la colonne. «*La nouveauté, c'est que ces implants ne demandent pas de faire une fusion complète des vertèbres. C'est beaucoup moins invasif et dérangeant pour le disque intervertébral*», a expliqué Carl-Éric Aubin, titulaire de la Chaire et professeur titulaire au département de génie mécanique de l'École Polytechnique.

L'ajout de tables d'opération multifonctionnelles permettant un meilleur positionnement de la colonne vertébrale lors de l'intervention compte également parmi les réalisations de la Chaire depuis 2007.

Pour aller de l'avant, la Chaire bénéficie du soutien du conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et de Medtronic, chef de file dans le domaine des technologies médicales. Ils injecteront chacun 875 000 $ pour un total de 1,75 million de dollars. De plus, une contribution en nature d'une valeur de 519 000 $ de la part de Medtronic vient compléter le montant offert à la Chaire. Cette aide inclut du temps de personnel scientifique et technique et un accès à des appareils spéciaux pour faire de la recherche,

D'ici la fin de son nouveau mandat, la Chaire vise notamment à élaborer un système de navigation-simulation semblable à un GPS qui assistera et optimisera les chirurgies. Elle poursuivra aussi son travail de conception d'outils le moins invasifs possible pour la colonne vertébrale.

L'Atelier



AMINATA TIELLO L'ATELIER

Carl-Éric Aubin, titulaire de la Chaire spécialisée en biomécanique de la colonne vertébrale a expliqué les réalisations accomplies depuis la création de la Chaire, il y a cinq ans.



Un appel de l'espace

Des élèves de Laval entrent en contact avec Chris Hadfield

ANNABELLE BAILLARGEON

Cédrick Côté, un jeune élève de 5ème année, a établi le contact hier avec le commandant de la Station spatiale internationale, Chris Hadfield.

L'école primaire Des Cardinaux de Laval est le premier établissement scolaire francophone au Québec à participer au projet Amateur Radio on the International Space Station (Ariss). L'initiative vise à «*permettre des échanges entre les élèves d'une école et un astronaute de la station spatiale internationale via un radioamateur*», explique la responsable des communications de la Commission scolaire de Laval, Nathalie Hébert.

Il faut souligner que la réalisation de ce projet a été possible grâce à un élève de 5ème année, Cédrick Côté. Il se découvre une passion pour l'espace après une visite au Musée des sciences et de la technologie du Canada avec sa famille l'été dernier. C'est par le biais de cette visite qu'il apprend l'existence du projet Ariss et qu'il décide d'entamer, avec l'aide de son père, les démarches pour obtenir l'appui de la direction de son école. Quelques semaines plus tard, au grand bonheur du jeune garçon, l'école Des Cardinaux apprend que sa candidature a été retenue.



NASA

Chris Hadfield à bord de la Station spatiale internationale, où il se trouve depuis maintenant trois mois.

«*C'est dans l'excitation que les élèves réunis dans le gymnase ont pu s'entretenir avec M. Hadfield. Les enfants étaient avertis que ce type de contact est complexe à maintenir. Ils ont fait preuve d'une grande discipline*», avance avec enthousiasme la porte-parole.

Un représentant par classe avait préparé une question au célèbre astronaute. Cédrick Côté a eu le privilège d'ouvrir la période de questions, à 9h13. «*Les élèves prenaient ça très au sérieux, à la fin de chaque question, ils devaient dire over pour indiquer que la question était terminée*» explique Mme Hébert. Comme le temps de la communication est limité, les élèves qui n'ont pas eu la chance de passer au micro recevront tout de même une réponse personnelle par courriel.

Six élèves ont pu parler au commandant, qui est très présent sur les réseaux sociaux. D'une durée de 11 minutes, la conversation s'est déroulée sans embûches, au grand soulagement de l'école. Cédrick Côté a bien démontré que ce n'est pas parce qu'on est petit que l'espace n'est pas à notre portée.

L'Atelier

NIDS-DE-POULE

Harel critique l'approche de Projet Montréal

Selon Louise Harel, le parti de Richard Bergeron, Projet Montréal, propose «un fractionnement illégal de contrats» dans le dossier des nids-de-poule. Selon la chef de l'opposition, fractionner des contrats de 25 000$ et moins est intedit par la Loi sur les cités et les villes.

Selon elle, il s'agit d'une solution «simpliste» qui ne peut permettre de couvrir les quelque 5000 km de rues que compte la ville de Montréal.

Le dossier des nids-de-poule continue donc de faire des vagues. Il y a quelques jours, les deux partis d'opposition s'étaient indignés après que la maire, Michael Applebaum, eut lancé un sondage demandant à la population s'ils acceptaient de donner des contrat de recouvrement à des entreprises citées à la commission Charbonneau. M. Bergeron avait à ce moment indiqué que le comité exécutif n'avait pas été consulté.



DAVID BOILY LA PRESSE

Louise Harel

L'Atelier

Québec : cinq arrestations pour pornographie juvénile

Les cinq individus arrêtés mardi à la suite d'une opération policière reliée à la pornographie juvénile ont tous comparu au Palais de justice de Québec. Raymond Gauthier, 65 ans, Robert Henry, 65 ans, Michel Lévesque, 48 ans, Pacome Boucher, 56 ans, et Nicolas Boudreau, 48 ans, font face à des accusations de possession de pornographie juvénile.

Une accusation de production de matériel de pornographie juvénile s'est également ajoutée dans le cas de Nicolas Boudreau. Un seul accusé, Pacome Boucher, a des antécédents judiciaires, en matière d'agression sexuelle.

La Couronne s'est objectée à la remise en liberté de ce dernier, ainsi que dans les cas de Raymond Gauthier et Robert Henry. Les trois individus subiront leur enquête sur remise en liberté prochainement.

Quant à Nicolas Boudreau et Michel Lévesque, ils ont été libérés moyennant une caution de 2500 $ et plusieurs conditions à respecter, dont une interdiction d'être en présence de mineurs et d'avoir accès à Internet.

Ils reviendront en cour le 22 mai prochain.

Les cinq accusés risquent des peines minimales variant de six mois à un an de détention s'ils sont reconnus coupables. Il n'est pas impossible qu'il y ait d'autres accusations, car l'enquête se poursuit.

Selon la police de Québec, les cinq accusés n'agissaient pas ensemble, mais se sont tous procurés de la pornographie juvénile sur Internet.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Parlez-vous français?

Le nouveau test de français obligatoire s'ajoute aux dépenses déjà élevées auxquelles les nouveaux immigrants doivent se soumettre

SOPHIE GILLIG

Le test de français devenu obligatoire depuis un an par les gouvernements fédéral et provincial suscite la grogne chez les francophones candidats à la résidence permanente.

«*Je trouve cela frustrant,* affirme Charlotte D'Anastasi. *Le français est ma langue maternelle, j'ai fait des études supérieures en France et maîtrise très bien cette langue. J'ai passé ce test parce que je veux avoir ma résidence permanente le plus vite possible. Je le vois comme une obligation*», s'indigne-t-elle.

Une colère également perceptible chez Christophe Klein. «*J'ai passé le test d'évaluation du français alors que j'ai fait toute ma scolarité en France. Le pire dans tout cela, c'est qu'on ne m'a pas attribué la note maximale en expression orale car j'étais nerveux et avais quelques hésitations.*» «*Dépenser 260$ pour tester mes compétences linguistiques me laisse pantoise*», ajoute Nina Dupuis, une autre Française en pleine démarche d'immigration.

Ces frais s'ajoutent aux autres coûts importants de la résidence permanente. Pour un travailleur qualifié, il faut compter 1 800$ pour l'ensemble des démarches. Un choix qui n'est pas anodin, selon Patrick-Claude Caron, avocat spécialisé en immigration. «*Ces diverses réformes sont peut-être un moyen du gouvernement de dissuader certaines personnes d'immigrer au Canada, ou du moins de s'assurer du sérieux de leur demande.*»

«*Les nouveaux critères du* Programme de travailleurs qualifiés du volet fédéral *permettront de veiller à ce que le Canada sélectionne les immigrants qualifiés dont notre économie a besoin, et qui sont les plus susceptibles de réussir et de réaliser leur plein potentiel au Canada*», affirmait Jason Kenney, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme dans un communiqué du 19 décembre 2012.

Cette réforme accorde plus d'importance aux connaissances linguistiques des candidats, devenant ainsi le critère d'admissibilité numéro un. Le gouvernement du Québec avait emboîté le pas à Ottawa, modifiant ses conditions d'immigration le 29 juin 2012. Un test de français est devenu obligatoire pour les travailleurs qualifiés, même s'ils sont francophones et diplômés d'une institution universitaire.

«*Le système d'immigration canadien est de moins en moins accessible*», constate Patrick-Claude Caron, avocat spécialisé en immigration. «*Détenir un diplôme d'une université francophone avec des résultats moyens n'est pas forcément une garantie de la maîtrise du français. Mais il est vrai que les procédures d'immigration s'apparentent aux douze travaux d'Astérix*», admet-il.

Selon Me Caron, les deux paliers gouvernementaux font face à un nombre faramineux de demandes de résidence permanente. L'évaluation des dossiers a été suspendue jusqu'au 4 mai prochain par Ottawa. La nouvelle réforme linguistique viendrait empêcher l'accumulation de dossiers dans les bureaux de l'immigration.

«*Les réformes linguistiques répondent à une volonté d'uniformisation et d'équité quant au traitement de la résidence permanente*» ajoute Me Caron. Les francophones sont désormais soumis aux mêmes règles que les autres immigrants.

L'Atelier



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

«Le système d'immigration canadien est de moins en moins accessible», constate Patrick-Claude Caron, avocat spécialisé en immigration.

Les réseaux sociaux à l'attaque du règlement P-6

Un texte publié sur Facebook défend le non-dévoilement des itinéraires de manifestation

ÉTIENNE BRIÈRE

Une voix de plus s'ajoute au cri lancé par le mouvement étudiant pour dénoncer l'application du règlement P-6. Le texte «10 raisons de ne pas fournir l'itinéraire d'une manifestation à la police» se propage massivement sur les réseaux sociaux. Il propose un argumentaire détaillé qui explique les raisons pour lesquelles le mouvement étudiant ne pourrait être en accord avec ce règlement municipal.

Ce texte anonyme explique que le droit de manifester est protégé par les chartes de droits et libertés canadiennes et québécoises. À leurs sens, ce droit d'association est un véhicule du droit constitutionnel qu'est la liberté d'expression.

Les auteurs se justifient de ne pas fournir l'itinéraire préalablement car la police pourrait stratégiquement dévier le trajet et rendre les manifestations inefficaces. Ils déplorent également que la simple présence policière à une manifestation rende n'importe quelle personne présente coupable, même s'ils ne sont pas nécessairement des organisateurs de celle-ci.

Le texte rappelle également que les manifestations spontanées deviendraient illégales automatiquement. «*Rappelons-nous des manifs de casseroles auxquelles Pauline Marois a participé l'année dernière : aujourd'hui, elles finiraient en souricière.*»

Donner le trajet à la police n'empêchera pas les débordements, selon les auteurs. «*Fournir un itinéraire ne nous met pas à l'abri des arrestations, y compris de masse [...] [et] ne garantit pas que la police respectera nos droits.*»

Le texte évoque que le règlement P-6 utiliserait l'argument de la divulgation du trajet pour se débarrasser des manifestations qui importunent la population. On soutient que, si tel est le cas, il s'agit d'une situation où c'est «*l'ordre public au détriment de la liberté d'expression. S'y plier ferait de nous les complices d'une dérive dangereuse pour la démocratie québécoise.*»

Le texte gagne rapidement en popularité alors qu'il a été partagé par plusieurs milliers de personnes, certaines associations étudiantes dont l'Association facultaire étudiante des arts (AFÉA) ainsi qu'Anarchopanda, une des icônes du mouvement étudiant. Ce dernier n'a pas voulu faire suite aux questions quant à ses impressions sur le sujet. L'AFÉA, elle, est d'accord que le texte est un argument de plus pour la cause, mais ne l'endosse pas. Elle soutient d'ailleurs qu'il ne s'agit aucunement du point de vue de l'organisation. De son côté, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a pris connaissance du document et ne commentera pas sur son contenu. La fédération précise également que lorsqu'elle organise une manifestation, elle rend toujours public son trajet, sans pour autant le donner à la police.

Les péquistes en faveur de P-6

La publication du document survient au même moment où le gouvernement Marois endosse publiquement la position en faveur de la divulgation du trajet des manifestations à la police.

Lors d'un point de presse qui a suivi une allocution devant des gens d'affaires, Mme Marois a soutenu que le règlement municipal montréalais P-6 est moins sévère que les dispositions qui étaient prévues dans la loi 12, la version finale du projet de loi 78. «*La règle, elle est simple: on ne doit pas fournir son itinéraire trois jours avant, 24 heures avant, on peut déposer son itinéraire dès qu'on s'attroupe et que les policiers le demandent*, a-t-elle dit. *J'invite les groupes qui veulent manifester, et moi je suis très respectueuse de ce droit, à présenter le parcours.*»

Un peu plus tôt, c'était Jean-François Lisée, ministre responsable de la région de Montréal qui abondait dans le même sens. «*C'est absolument raisonnable et j'implore les associations étudiantes, a-t-il dit. Une manifestation, ce n'est pas spontané, c'est organisé, c'est appelé à une heure dite. Donc, qu'ils donnent l'itinéraire, tout simplement, pour que ça se passe dans le calme.*»

De son côté, le SPVM a décliné l'opportunité de commenter sur la question.

L'Atelier avec la Presse canadienne



AMARILYS PROULX L'ATELIER

La manifestion de vendredi dernier s'est déroulée sous haute présence policière.

ÉDITORIAL

Qu'est-ce qu'une manifestation?



Un évènement plutôt inquiétant s'est produit à Montréal vendredi dernier, au coin Saint-André et Maisonneuve. À peine leur marche entamée, quelques centaines de manifestants ont été encerclés avant de se voir remettre une amende d'environ 600$. Cet incident n'est pas isolé, puisque le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a confirmé qu'il intervient dorénavant plus rapidement lorsqu'un itinéraire ne lui est pas transmis. C'est en vertu des modifications apportées au règlement municipal P-6 que les forces de l'ordre peuvent procéder ainsi. Modifications qui ont été apportées en mai dernier, dans la même foulée que la loi 12, issue du projet de loi 78.

Le règlement P-6 présente d'ailleurs une clause similaire au projet de loi 78: l'obligation de divulguer le lieu de rassemblement et l'itinéraire aux autorités préalablement à toute manifestation. La différence principale? La loi 12 a été abrogée par le Parti québécois en septembre dernier. En campagne électorale, la future première ministre Pauline Marois décriait le caractère répressif du projet de loi. Qu'en est-il du règlement P-6? Le gouvernement se fait muet pour l'instant. Interrogé à cet effet, le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron a renvoyé la balle à son collègue Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales. Celui-ci a simplement indiqué que l'affaire était devant la Cour supérieure du Québec, qu'il ne pouvait donc émettre de commentaire.

Si on peut s'interroger sur la capacité réelle du gouvernement à intervenir dans ce dossier actuellement, une chose est cependant claire. L'abolition au niveau provincial de la loi 12 est en partie contrecarrée par le maintien du règlement P-6, de juridiction municipale. Le Parti québécois ne semble pas s'en alarmer outre mesure. Au contraire, tout porte à croire que cela fait bien son affaire. Après tout, il a le beau rôle d'avoir annulé une loi injuste tout en maintenant son application, afin de calmer les derniers relents du printemps étudiant.

Est-ce bien le but premier du règlement P-6, de restreindre le droit de manifester? Sur le site internet du SPVM, une page consacrée à ce règlement et à la loi 12 (ils ont trouvé logique de les amalgamer) tente de nous rassurer: «il est toujours permis de manifester sur le territoire montréalais». Cependant, une récente déclaration du sergent Jean-Bruno Latour, porte-parole du SPVM, laisse croire le contraire. Selon ce dernier, la Charte des droits et libertés «protège le droit d'expression, mais il n'y pas de droit de manifestation». C'est ici que je m'interroge sur la définition que donne le SPVM au terme «manifestation». La Charte canadienne stipule que tous ont la liberté fondamentale de se réunir pacifiquement. Manifestement, le service de police considère qu'une réunion n'est plus pacifique lorsqu'elle se déplace sans itinéraire, sans direction. Une interprétation qui donne un goût amer à bien des manifestants. Rien d'étonnant suite à un printemps étudiant qui s'est forgé à travers une démocratie horizontale et participative. Un mouvement qui a réellement décollé en prenant la rue.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des arrestations de massse ont eu lieu lors des récentes manifestations.

POLITIQUE

FORMATION DE LA MAIN D'OEUVRE

Le PLQ tourne le dos au PQ

ÉMILIE CHEVRETTE

Québec - Mauvaise surprise pour le gouvernement péquiste en Assemblée nationale hier. Le gouvernement s'attendait à un appui unanime sur sa motion dénonçant la décision du gouvernement fédéral de sabrer le programme de formation de la main-d'œuvre. Les libéraux n'ont cependant pas appuyé la motion.

«Le gouvernement du Québec était convaincu qu'il y aurait un consensus sur notre motion de dénoncer les mesures du gouvernement d'Ottawa. Nous sommes extrêmement déçus de l'absence d'appui du Parti libéral du Québec sur un enjeu aussi fondamental», a commenté le ministre des Relations intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier, en point de presse.

« Nous sommes extrêmement déçus de l'absence d'appui du Parti libéral du Québec sur un enjeu aussi fondamental. Nous aurions voulu parler d'une seule voix.»

La motion, présentée par le Parti québécois conjointement avec la Coalition avenir Québec et Québec solidaire, a entraîné plusieurs échanges entre leur gouvernement et les autres partis politiques. À aucun moment le Parti libéral du Québec ne s'est positionné.

«On n'a reçu aucune raison de la part du Parti libéral. On avait alors pris pour acquis qu'il était tout simplement d'accord», a expliqué le député Alexandre Cloutier.

À plusieurs moments, lors de la conférence de presse, ce dernier a utilisé l'expression «qui ne dit mot consent» pour faire valoir leur grande surprise face aux agissements du Parti libéral. Le député péquiste a aussi ajouté que le gouvernement était très déçu de l'absence d'appui des libéraux sur un enjeu qui est, selon lui, fondamental pour le Québec. *«Dois-je rappeler qu'il s'agit de centaines de milliers de travailleurs qui bénéficient annuellement de ces mesures de retour à l'emploi?»*, a observé M. Cloutier.

Le Parti libéral a répliqué en proposant sa propre motion qui appelle le gouvernement du Québec à former des alliances avec les autres provinces. Selon le Parti libéral, le gouvernement de Pauline Marois ne souhaite que susciter un affrontement avec Ottawa.

L'Atelier



LA PRESSE CANADIENNE

Isabelle Gascon a témoigné mardi devant l'Assemblée Nationale

PROJET DE LOI 22

Isabelle Gaston réclame plus d'aide

ÉMILIE CHEVRETTE

«Un parent qui perd un enfant est une victime autant que l'enfant qu'il a perdu», a plaidé Isabelle Gaston à l'Assemblée nationale hier. Mme Gaston, dont les deux enfants ont été tués par son ancien conjoint Guy Turcotte, témoignait à la commission parlementaire sur le projet de loi 22 qui vise à bonifier la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

Mme Gaston souhaite voir des changements au nom de tous les parents d'enfants tués. *«Derrière notre apparente résilience, on vit tous d'énormes difficultés, a-t-elle expliqué. On est même discriminé par nos compagnies d'assurances. J'ai été refusée ainsi que d'autres parents pour une assurance vie parce qu'on nous trouve trop à risque de suicide.»*

Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, prévoit ajouter deux millions à l'IVAC. L'indemnité pour les parents dont l'enfant a été assassiné passeront alors de 2000 à 12 000 dollars. Les frais funéraires quant à eux passeront de 3000 à 5000 dollars.

Par contre, selon Mme Gaston, ce n'est pas suffisant. *«Je veux que vous compreniez que le système prive présentement des gens qui ont besoin d'aide, qui ont besoin de services. L'horreur que les gens ont de la misère à entendre deux ou trois minutes, nous autres c'est notre vie jusqu'à ce qu'on meurt.»*

Très émotive, l'ex-femme de Guy Turcotte a terminé sa présentation en demandant aux élus de se mettre à la place des parents d'enfants assassinés. *«Si vous hésitez encore, fermez vous les yeux et imaginez vos enfants. Si vous n'y arrivez pas, je vous ai apporté une portion de ce que j'ai, moi»*, a-t-elle dit en bradant deux sacs remplis des cendres de ses enfants avec une photo de chacun sur les sacs.

Le ministre St-Arnaud a affirmé avoir entendu les demandes de Mme Gaston, mais n'a pas pris position. *«Le projet de loi 22 est un premier pas, mais il y a encore beaucoup de lacunes à régler»*, a-t-il reconnu.

L'Atelier

ÉCHANGEUR TURCOT

L'indifférence devant le nouvel échangeur

AMINE MALKI

La réaction de la population est mitigée devant le chantier de l'échangeur Turcot. Une grande partie est totalement indifférente face aux nouveaux changements que va connaître cette région. Les habitants sont habitués aux chantiers, aux bruits et à la pollution.

Maryse, une dame d'un certain âge, qui vit dans la région depuis plusieurs années admet une certaine inquiétude devant l'air qu'elle respire. *« C'est sur qu'on n'est pas certain de ce qu'on respire, hein? Mais bon, jusqu'à maintenant, tout va bien »*, conclut-elle.

James, un jeune étudiant, explique que *«c'est sur qu'en fin de compte, c'est dérangeant pour le voisinage, le bruit, la pollution, mais en même temps il faut bien construire les autoroutes quelque part, on ne peut pas avoir d'économie sans autoroute »*.

Le vieux Gaëtan a été plus dur et plus philosophique. *« C'est désolant »*, s'est-il exclamé. *« Les gens n'ont aucune pensée pour l'environnement. Tout le monde veut une voiture. Personne ne veut de transports en commun. On va dans un mur. À chaque fois qu'on voudra une route plus large, on fera de nouveaux chantiers, et ça ne finira jamais. Elle va mal finir notre civilisation»*.

Concernant le risque de corruption, Maryse expliquera que ce n'est pas demain la veille qu'on réglera le problème de la corruption à Montréal, ou même ailleurs.

Globalement, les habitants des environs sont indifférents aux travaux qui vont débuter pour le nouvel échangeur. Cependant, certains estiment, que c'est une bonne chose si cela permet d'éviter les embouteillages.

L'Atelier



AMEEN MALKI L'ATELIER

Le chantier de l'échangeur Turcot

IMMIGRATION

Liste d'attente réduite d'environ 40%

Ottawa — Le gouvernement Harper affirme avoir réduit de 40 % le temps d'attente pour les immigrants.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney, a déclaré hier que le nombre de demandeurs avait été réduit à 616 271 à la fin de 2012, contre plus d'un million l'année précédente. Selon M. Kenney, plus de deux millions de personnes auraient été sur la liste d'attente d'ici 2015 si le gouvernement fédéral n'avait pas adopté des mesures pour remédier à la situation. Ces mesures comprennent notamment le moratoire temporaire sur les demandes d'immigrants investisseurs, de même que sur celles des parents et grands-parents d'immigrants.

Le ministre Kenney a nié que le simple fait d'accepter plus d'immigrants puisse avoir le même effet de réduction de la liste d'attente. Il a affirmé qu'une telle stratégie gonflerait tout de même la liste d'attente à plus d'un million de personnes d'ici 2015.

La Presse canadienne

Un ex-député conservateur dans l'eau chaude

Ottawa — L'ex-député conservateur Jay Hill a enfreint la Loi sur les conflits d'intérêts, alors qu'il avait pris contact avec des ministres fédéraux à propos d'un accord imminent dans le secteur pétrolier, en 2011, selon un rapport de la commissaire fédérale à l'éthique. L'ex-député de Prince George-Peace River (B-C) avait contacté des ministres afin de discuter d'une entente imminente entre les pétrolières Progress Energy et Petronas. À l'époque, l'épouse de Jay Hill travaillait dans une firme de relations publiques. Cette dernière avait élaboré un plan de communication en vue de cet accord. Le rapport mentionne que M. Hill, a usé de ses contacts pour *«faciliter son accès»* aux ministres au nom de son épouse et de son employeur, ce qui constitue une violation de la loi.

La Presse canadienne

Pénurie de main-d'oeuvre: Un plan d'action est lancé par Ottawa

Le gouvernement fédéral a annoncé la création de la Subvention canadienne pour l'emploi, afin de résoudre les pénuries de main-d'œuvre et de compétence. Selon Ottawa, cette initiative permettra aux entreprises de profiter d'un montant supérieur à 15 000$, pour former des travailleurs dans les domaines où la demande de main-d'œuvre est forte. Les entreprises devront soumettre une demande de subvention et démontrer qu'ils ont une stratégie pour former un travailleur dans un emploi existant ou pour un meilleur emploi. Cette mesure pourrait profiter à environ 130 000 travailleurs au pays, selon le gouvernement Harper.

La Presse canadienne

DAKOTA DU NORD

Une loi plus restrictive sur l'avortement

Une nouvelle réglementation établie hier par le gouverneur républicain du Dakota du Nord, Jack Dalrymple, restreint l'avortement. Cette loi interdit à présent tout avortement lorsque les battements de coeur du foetus sont détectés, ce qui peut se produire dès la sixième semaine de grossesse. Le gouverneur a également donné l'aval à une autre loi en vertu de laquelle le Dakota du Nord deviendrait le premier État à interdire les avortements en cas de maladies génétiques comme le syndrome de Down. Les défenseurs du droit à l'avortement affirment que ces deux mesures visent à faire fermer l'unique clinique d'interruption volontaire de grossesse (IVG) de l'État située à Fargo.

La Presse canadienne

INTERNATIONAL

ASIE

Nouvelle zone de libre-échange

La Chine, la Corée du Sud et le Japon discutent de libre échange. Ils ont entamé mardi des négociations qui pourraient mener à la création de la troisième plus importante zone de libre-échange du monde, derrière l'Amérique du Nord et l'Europe. La Corée du Sud a indiqué par voie de communiqué que la rencontre de trois jours, à Séoul, portera essentiellement sur des questions administratives. Elle a aussi expliqué qu'une réduction des obstacles au commerce avec la Chine et le Japon réduirait sa dépendance envers les marchés américain et européen. Cette rencontre servira entre autres à déterminer quels secteurs seront touchés par les négociations, de l'agriculture à la propriété intellectuelle.

Associated Press

ÉTATS-UNIS

Discussions sur le mariage gai

La Cour suprême a commencé à entendre, mardi, les arguments portant sur deux lois qui encadrent le droit au mariage homosexuel. La Cour se penchera sur une loi adoptée en 1996 par l'ancien président Bill Clinton. Cette loi interdit une reconnaissance nationale du mariage de conjoints de même sexe et interdit aux couples homosexuels de recevoir des avantages fédéraux. Bill Clinton et sa femme, l'ancienne secrétaire d'État Hillary Clinton, ont récemment annoncé qu'ils sont dorénavant en faveur du mariage homosexuel.Les avocats qui représentent un couple de lesbiennes et un couple de gais de la Californie tentent de convaincre les neuf juges du plus haut tribunal américain de renverser la *«proposition 8»*, une mesure adoptée par les électeurs californiens et qui définit le mariage comme étant une union entre un homme et une femme. La Cour suprême devrait rendre son verdict à la fin du mois de juin.

Associated Press

CORÉE DU NORD

Pyongyang menace Washington

Le gouvernement coréen a placé, mardi, son armée en ordre de combat et demandé à ses unités spéciales stratégiques de se préparer à d'éventuelles frappes contre les Etats-Unis. Cette nouvelle menace est prise très au sérieux par Washington qui se dit prêt à répondre à toute éventualité. *«Nous sommes préoccupés par toute menace brandie par les Coréens du Nord. Nous prenons très au sérieux tout ce qu'ils disent et font»*, a réagi le porte-parole du Pentagone, George Little. Les unités nord-coréennes se tiennent prêtes à attaquer les bases militaires américaines en Asie-Pacifique, à Hawaï et Guam ainsi qu'en Corée du Sud .

Agence France-Presse



Kim Jong II, président



HTTP://DOUDOUDIDI.LIVEJOURNAL.COM

Tous les ans, 15 à 30 Québécois vont enseigner l'anglais dans des écoles primaires et secondaires japonaises.

JAPON

Professeurs d'anglais recherchés à Fukushima

LAURA PELLETIER B.

Le Japon recrute beaucoup d'étrangers dont l'anglais est la langue maternelle ou seconde pour enseigner la langue de Shakespeare dans leurs écoles. La région de Fukushima peine toutefois à combler les postes. Les professeurs étrangers hésitent à s'installer dans cette région éloignée des grandes villes et victime d'une catastrophe nucléaire en 2011.

«Il y a des régions qui souffrent encore des événements», constate le professeur de japonais à l'UQAM, Tatsuhide Mizoe. Il explique que beaucoup d'étrangers sont partis de Fukushima après les événements, dont plusieurs professeurs d'anglais. Les universités situées dans la région touchée, comme l'université Aizu, peinent à trouver des professeurs d'anglais. *«Avant, ce n'était pas un problème, mais maintenant, peu d'étrangers veulent vivre dans les environs.»* Tatsuhide Mizoe précise toutefois que des bénévoles étrangers et des Japonais originaires d'autres préfectures viennent s'installer dans les régions touchées par le séisme pour venir en aide à la communauté.

Sa collègue Sachiyo Kenzaki, elle aussi enseignante de japonais, explique plutôt la difficulté de recrutement par l'éloignement de Fukushima des grands centres nipons. *«Les grandes villes sont très populaires.»*

Le directeur des écoles linguistiques Korojo et Dojo, Jonathan Sullivan, a enseigné au Japon durant trois ans au sein de petites villes. Il a déniché des emplois dans la ville d'Usa, située sur l'île de Kyushu et au nord du Japon, dans la ville d'Okaido. Il a eu un véritable coup de foudre. *«C'est le peuple le plus gentil au monde.»* Il hésiterait néanmoins à aller enseigner dans la région de Fukushima. *«On ne sait pas ce qui arrive avec la radioactivité.»* Il ne doute pas que ce soit plus difficile de trouver des professeurs d'anglais dans la région. *«C'est dommage, car c'est un pays incroyable.»*

Le programme Japan Exchange and Teaching (JET), qui permet à des citoyens de différents pays de devenir auxiliaires d'enseignement au pays du Soleil-Levant, n'a toutefois pas observé ce phénomène. *«Aucun des participants qui ont eu un poste dans la région touchée par les événements n'a refusé»*, indique la directrice du programme JET, Tania Giroux, qui a elle-même participé au programme en 2005.

Plus d'échanges

Le Consul Général du Japon à Montréal, Tatsuo Arai, encourage les Québécois à poursuivre leurs échanges linguistiques au Japon. Il apprécie l'aide apportée par le Canada et estime que la catastrophe a reconfirmé les liens entre les deux pays. *«Ça les a peut-être même rapprochés davantage.»* Il constate que la culture japonaise est encore méconnue au Québec et il espère que la situation change grâce aux échanges culturels. *«Actuellement, on connaît les kimonos, les mangas et la nourriture japonaise, les samouraïs, mais il y a plus que ça.»*

L'Atelier

27 mars dans l'histoire

27 mars 1854

La France et l'Angleterre déclarent la guerre à la Russie. C'est le début de la guerre de Crimée qui se terminera 2 ans plus tard, en 1856.

27 mars 1968

Le premier homme dans l'espace, Youri Gagarine meurt dans un accident d'avion. Il co-pilotait un appareil prototype quand celui ci a explosé.



ARCHIVES AP

Youri Gagarine peu avant le décollage de la fusée Vostok I

CHYPRE

Un plan B contesté

DAVID DUFRESNE-DENIS

«*Le rêve de l'Europe, c'est fini*», scandent les jeunes. Des centaines d'étudiants ont défilé hier à Nicosie, capitale chypriote, contre le plan conclu à Bruxelles.

À l'issue d'une intense journée de négociations à Bruxelles, la zone euro et le Fonds monétaire international (FMI) ont imposé à Chypre leurs conditions. L'île en faillite recevra une aide de 10 milliards d'euros en échange de plusieurs réformes.

Les étudiants vivent comme un déni de démocratie le fait que le plan conclu à Bruxelles ne passe pas au Parlement. Irene, 20 ans, étudiante en langues : *«Ce plan décide de tout notre futur. Nous sommes maintenant sous la coupe du FMI et ce n'est que le début. Il va y avoir beaucoup de chômage, surtout pour nous les jeunes, alors que nous n'y sommes pour rien dans ce qui arrive. C'est injuste. La moindre des choses aurait été que le peuple ait son mot à dire»*, déclare-t-elle à Libération.

Les banques chypriotes resteront fermées jusqu'à jeudi. Les responsables financiers craignent toujours que les épargnants ne s'empressent de vider leurs comptes bancaires.

En vertu de l'entente de dernière minute, la deuxième plus importante banque de Chypre, Laiki, sera restructurée et les détenteurs de comptes de plus de 100 000 euros devront encaisser des pertes. La banque sera dissoute immédiatement tandis que les dépôts garantis seront transférés vers la Banque de Chypre.



YANNIS KOURTOGLOU AGENCE FRANCE-PRESSE

Le gouvernement a décidé de définitivement fermer la Laïka Bank

Les dépôts de plus de 100 000 euros à la Banque de Chypre seront gelés en attendant qu'on statue sur leur sort. L'argent contenu dans ces comptes sera éventuellement transformé en actions de la banque.

Pour l'étudiant chypriote Manos, la réforme que son pays subira risque de nuire à la poursuite de ses études, *«Ici le niveau (d'éducation) n'est pas très bon. Pour faire de bonnes études, il faut aller en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis. Mais ça coûte cher. Nos parents économisent pour nous payer ces études, mais avec le plan de Bruxelles, cet argent mis à la banque ne vaudra plus rien. Et nous on restera ici à faire des petits boulots.»*

L'Atelier avec la Presse canadienne

SOMMET DE LA LIGUE ARABE

Signe fort de la Syrie

AMINE MALKI

C'est avec un signe très fort que le prince du Qatar, Hamad Ibn Khalifa, a ouvert le 24ème sommet de la ligue arabe, hier, à Doha. Le monarque qatari a demandé aux dirigeants présents de la révolte syrienne, dont Ahmad Moaz Al-Khatib, d'occuper le siège qui revenait au gouvernement syrien, déserté depuis maintenant plus d'un an par le gouvernement de Bachar Al-Asad.

«C'est le peuple syrien qui décidera de qui le gouvernera et que cette décision n'incombe à personne d'autre »

Hamad Ibn Khalifa a expliqué que le mouvement révolutionnaire syrien mérite d'être présent lors de ce sommet étant donné le rôle historique qu'il joue pour la construction d'une nouvelle Syrie. Il a également ajouté que le Conseil de sécurité des Nations Unies doit faire le nécessaire pour arrêter l'effusion de sang en Syrie et également traduire les responsables des massacres devant la justice internationale.

Ahmad Moaz Al-Khatib a appelé les Nations Unies à accorder le siège syrien aux révolutionnaires comme l'a fait la ligue arabe. Il a également martelé que c'est *«le peuple syrien qui décidera de qui le gouvernera et que cette décision n'incombe à personne d'autre»*.

L'émir du Qatar s'est attardé à la question palestinienne, expliquant que *«la Palestine courait un très grave danger, et qu'il fallait que les nations arabes se mobilisent au plus vite»*. Il a d'ailleurs appelé à se réunir pour un nouveau sommet au Caire dans les plus brefs délais. Le premier objectif serait de raffermir les liens entre le Fatah et le Hamas.

Hamad Ibn Khalifa a également appelé à aider financièrement les pays du Printemps arabe et l'Égypte en particulier. *«C'est notre devoir à tous d'aider ces pays dans ce genre de conditions»* a-t-il expliqué.

L'Atelier

ÉCONOMIE

PLAN SUD

«Une stratégie marketing», selon les économistes

LAURA PELLETIER B.

La *Silicon Valley* proposée dans le Projet Saint-Laurent de la Coalition Avenir Québec (CAQ) fait sourciller plusieurs économistes et chercheurs.

«*Les gouvernements, dans le passé, ont fait beaucoup d'efforts pour développer des* Silicon Valley *et ça a toujours été un échec, rappelle Vincent Geloso, économiste à l'Institut économique de Montréal (IEDM). La Cité du commerce électronique, qui a coûté plusieurs dizaines de millions de dollars, en est un exemple* ». Lancé en 2000 par le Parti québécois, le projet de Cité du commerce électronique devait favoriser l'emploi dans le domaine des technologies de l'information. Le projet a toutefois été abandonné en 2003.

Le commerce électronique est une industrie trop instable, aux yeux du politologue et chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), Philippe Hurteau. « *Il y a un risque économique à se fixer uniquement sur cette industrie. Le plan pourrait tomber avant que les retombées économiques arrivent. Pourquoi ne pas miser sur les transports en commun, sur l'éolien? Ça créerait plus d'emplois* ».



AGENCE QMI

Durant le congrès de la Coalition Avenir Québec des 23-24 mars derniers, le chef du parti, François Legault, a présenté le Projet Saint-Laurent.

L'économiste et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Frédéric Laurin, appuie l'idée d'un Plan Sud depuis longtemps. « *Le Plan Nord se fait au détriment des industries manufacturières du sud, car toute la main-d'œuvre va dans le nord. Il est préférable d'investir dans des centres de recherche et dans des industries qui vont perdurer. Il nous faut un Plan Sud.* » Il estime que les revenus du Plan Nord devraient servir à financier ce Plan Sud. Il doute toutefois de l'approche de la CAQ : « *Le Plan Sud, pour le moment, c'est du marketing. Ils n'ont pas l'air de comprendre c'est quoi* ». Il explique que le projet semble aller dans tous les sens, alors qu'une *Silicon Valley* se concentre habituellement sur une seule industrie.

« *C'est une bonne ligne de communication* », lance Philippe Hurteau. « *La collaboration entre entreprises et universités que propose la CAQ, c'est déjà là.*» Vincent Geloso renchérit, en donnant l'exemple de l'école Polytechnique de Montréal qui reçoit des dons du privé pour développer des technologies dans le domaine des transports.

L'économiste de l'IEDM questionne toutefois la place de l'État dans un tel projet. « Les grands parcs d'innovation industrielle ne sont jamais apparus avec l'aide de l'État. Ils sont apparus un peu par hasard. Il ne faut pas que l'État mette des barrières au développement en le politisant ».

L'Atelier

Coûts de la décontamination

Si le projet Plan Sud de la CAQ prenait vie, les sites entourant le fleuve Saint-Laurent seraient décontaminés. Dépolluer des sites coûte « *une véritable fortune* », explique le militant environnementaliste Daniel Green, co-président de la Société pour vaincre la pollution. « *On a des sites extrêmement contaminés sur le site du Saint-Laurent. Le site de l'ex-Technoparc, situé à Pointe-Saint-Charles, va coûter entre 100 et 150 millions de dollars à décontaminer* ».

RÉGIMES DE RETRAITE

Accueil plutôt favorable à l'étude de l'IRIS

-SIMON DANSEREAU

L'étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) sur la situation des régimes de retraite au Québec suscite des réactions variées. L'étude parue hier soutient que seulement 27% des Québécois auront une retraite décente si le gouvernement n'agit pas pour améliorer le régime de retraite public. Pour y remédier, elle suggère que le gouvernement hausse le Régime des rentes du Québec (RRQ). Pour l'IRIS, les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER) ne sont pas une solution viable pour assurer aux travailleurs une retraite confortable.

Réactions partagées

Québec solidaire accueille favorablement les propositions de l'IRIS. «*Ça va dans le sens de ce qu'on a affirmé depuis trois ans. On prône des solutions collectives plutôt qu'individuelles*», mentionne Richard Fecteau, recherchiste pour Québec Solidaire. Le parti voudrait que le gouvernement hausse la RRQ, car il s'agit aux yeux du parti d'une solution avantageuse au plan collectif. «*Au niveau économique, ça augmente de manière très significative les actifs de la Caisse de dépôt et placement, qui devrait d'abord et avant tout servir à stimuler l'activité économique au Québec. Ça nous donnerait un levier supplémentaire*», explique Richard Fecteau. Il partage aussi la position de l'IRIS sur l'inefficacité des RVER pour la pérennité des régimes de retraite. «*Au-delà du fait que c'est très peu productif comme taux de rendement à cause des frais d'administration élevés, on se prive d'un levier majeur pour faire de l'investissement intelligent dans des secteurs qui ont bien besoin de financement actuellement*», précise-t-il.

Le Conseil du patronat approuve la proposition de l'IRIS, mais y émet un bémol. «*Nous ne sommes pas nécessairement contre le fait d'augmenter les fonds de la RRQ, mais il faudrait que le gouvernement repousse l'âge de la retraite de 65 à 67 ans*», souligne le conseiller en communications de l'organisation, Patrick Lemieux.

Le porte-parole de la Coalition Avenir Québec en matière d'économie et de finances, Christian Dubé, n'a pas voulu commenter les conclusions de l'étude. Son attachée de presse a précisé qu'il attendrait les conclusions du rapport d'Amours sur les régimes de retraite pour se prononcer. Le document sera déposé le 17 avril prochain. Le gouvernement et l'opposition libérale n'étaient pas disponibles pour commenter les recommandations de l'étude.

L'Atelier



LA PRESSE

L'IRIS suggère au gou vernement de hausser la Régie des rentes du Québec pour assurer une retraite décente aux Québécois.

TOURISME À MONTRÉAL

Charles Lapointe est optimiste

SIMON DANSEREAU

Le président de Tourisme Montréal et du Conseil des arts de Montréal, Charles Lapointe est convaincu que Montréal se porte bien, malgré les allégations de corruption, de collusion et les nids de poule qui frappent la métropole.

Selon lui, l'avenir de la ville est prometteur avec les nombreux projets d'envergure qui sont prévus dans les prochaines années. Il se réjouit aussi de la réputation enviable de la ville au plan international. « *Quand [...] je me compare, je me dis que nous avons de quoi être fiers de Montréal et de ce que nous sommes*», a-t-il mentionné lors de son allocution devant la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain.



AMARILYS PROULX

Charles Lapointe, PDG de Tourisme Montréal voit d'un bon oeil l'avenir de Montréal.

Attirer plus

Pour lui, la réfection du pont Champlain demeure un projet porteur pour la Métropole. «*Une chance unique qui ne se présentera pas avant longtemps. Je nous encourage à la saisir*», a-t-il déclaré. Le 375e anniversaire de Montréal en 2017 constitue aussi une occasion touristique sans précédent. «*Quel beau prétexte pour inviter des touristes à venir célébrer notre ville et son histoire !*» L'agrandissement du Palais des congrès, ainsi que la construction du nouveau CHUM permettront à la métropole d'attirer davantage de congrès au cours des années à venir. Selon lui, «*il faut saisir cette occasion afin que le Palais puisse répondre aux besoins en salles d'exposition et de réunions et combler le manque actuel pour un centre de foires*». L'élaboration de la cité d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière, de même que le Quartier des spectacles, l'agrandissement du Musée d'art contemporain, entre autres, sont aussi des projets qui rendent Montréal «*attirante*». «*Chaque projet rend aussi notre ville plus concurrentielle*», a-t-il renchéri.

Avec les révélations de la Commission Charbonneau, il concède toutefois qu'il faut «*reconstruire auprès de la population montréalaise toute une confiance*». Pour lui, cela passe par de nouvelles règles d'éthique et de nouvelles pratiques de gouvernance. Il pense que les nouvelles règles d'attribution de contrats récemment mises en place feront que «*ce sera plus facile pour le nouveau maire de partir sur un nouveau pied*», a-t-il soutenu en point de presse à l'issue de son allocution.

M. Lapointe a aussi demandé dans sa présentation que cessent les querelles linguistiques dans la Métropole, en parlant de l'incident du pasta et de l'Office québécois de la langue française. «*Ces chamailleries ridicules donnent une image troublante de Montréal à l'étranger*», a-t-il affirmé. Il demande plutôt que les communautés francophones et anglophones collaborent «*dans l'intérêt de la métropole.*»

L'Atelier

Cascades a un nouveau président

Alain Lemaire laisse sa place à Mario Plourde à titre de président et chef de la direction de l'entreprise Cascades. C'est la première fois depuis la création de la compagnie qu'elle ne sera pas dirigée par un membre de la famille Lemaire.

Accompagné de ses frères Laurent et Bernard, Alain Lemaire a annoncé la nouvelle hier avant-midi à Montréal, durant une conférence de presse diffusée via Internet.

Engagé par Cascades en 1985, Mario Plourde avait monté les échelons, passant de contrôleur d'usine à chef de l'exploitation de la compagnie en 2011. Les frères Lemaire ont insisté sur le fait que M. Plourde avait grandi avec la compagnie et qu'il avait acquis une expérience variée dans les divers secteurs de l'entreprise.

« *Après bientôt 10 ans à la tête de l'entreprise, j'estime, tout comme mes frères, qu'il est maintenant temps de passer le flambeau et de faire davantage de place à la relève. J'ai la certitude de laisser l'entreprise entre de bonnes mains* », a déclaré Alain Lemaire, lors de l'annonce. Lui et ses frères continueront de siéger au conseil d'administration de la compagnie.

Répondant aux questions sur la stratégie qu'il compte adopter à la tête de la compagnie, Mario Plourde a dit considérer les États-Unis comme la prochaine cible pour les opportunités d'affaires.



LA PRESSE

Mario Plourde, nouveau PDG de Cascades.

L'entreprise Cascades, experte en récupération, emballage et papiers a été fondée en 1964 par Antonio Lemaire et ses fils Alain, Laurent et Bernard. Localisée à Kingsey Falls au centre du Québec, la société s'est considérablement élargie, s'implantant un peu partout au Canada et en Europe. Devenue le premier récupérateur de vieux papiers au Canada, Cascades a un chiffre d'affaires de près de 4 milliards de dollars par année.

L'Atelier

Augmentation des dépenses touristiques

Les dépenses touristiques au Canada ont augmenté de 0,8% au quatrième trimestre, selon Statistique Canada. Cette appréciation est due à une hausse des dépenses des touristes canadiens et internationaux. Les visiteurs canadiens ont particulièrement dépensé dans le transport aérien. Les dépenses des voyageurs étrangers ont, quant à eux, augmenté dans la plupart des biens et services, dont le transport aérien et les biens et services non-touristiques. Du deuxième trimestre de 2009 au quatrième trimestre de 2012, les dépenses touristiques ont augmenté de 11,4% au Canada.

L'Atelier

Budget austère au Nouveau-Brunswick

Les contribuables du Nouveau-Brunswick paieront plus d'impôts à partir du 1er juillet 2013. C'est une des mesures que le gouvernement progressiste-conservateur a déposée dans son budget mardi. Le ministre des finances, Blaine Higgs, a annoncé une hausse d'impôts de 2% pour les entreprises et une taxe de deux cents sur le tabac. Le gouvernement veut ainsi s'attaquer au déficit qui pourrait atteindre 479 millions de dollars cette année. Le ministre Higgs croit que l'équilibre budgétaire est réalisable d'ici 2015-2016.

La Presse canadienne

Surveillance accrue pour les banques

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a estimé que les six plus importantes banques au Canada étaient trop grosses pour se permettre d'échouer, et a décidé qu'elles devraient avoir davantage de réserves de fonds propres et se soumettre à une supervision plus stricte que ses rivales de moindre taille. Le BSIF a acollé l'étiquette d'«importance systémique nationale» à ces banques. Elles seront donc surveillées puisque leur faillite ou leurs difficultés pourraient avoir un effet dommageable sur l'économie du Canada.

La Presse canadienne

Journée record pour le Dow Jones

L'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, a fini la journée avec un nouveau record historique mardi, porté par des chiffres économiques jugés encourageants et un apaisement des craintes concernant la zone euro. Le Dow Jones est monté de 0,77 % et le Nasdaq de 0,53 %. À Toronto, la Bourse de croissance TSX a clôturé mardi à 1096,03 points, en baisse de 7,32 points, sur un volume d'environ 158,7 millions d'actions négociées.

Agence France-Presse

SPORTS

SOCCER

Pedro relance l'Espagne

AMINE MALKI

Les champions du monde et d'Europe en titre sont venus gâcher la fête dans la ville lumière. L'Espagne s'est permise une victoire par la plus petite des marges face à l'équipe de France à Paris lors des qualifications pour la prochaine Coupe du monde. La roja a vengé son match nul quelques jours plus tôt face aux surprenants Finlandais. C'est le Barcelonais Pedro qui a offert les trois points de la victoire à son pays et, par le fait même, lui a permis de reprendre les commandes du groupe I.

Sur les autres terrains d'Europe, les favoris ont confirmé leur statut. L'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, le Portugal et la Croatie ont tous gagné leurs matchs. Les trois premiers ont conforté leurs places de leaders dans leurs poules respectives. Les Croates continuent leur duel en tête du groupe A avec les Belges. Les Portugais rejoignent Israël et la Russie dans ce qui semble être une bataille à trois jusqu'à la dernière journée.

En Amérique du Sud, l'Argentine de Messi a trébuché dans la capitale bolivienne. La Paz est depuis plusieurs années un déplacement périlleux pour les descendants de Maradona. L'altitude — la ville culmine à 3600m — doit certainement y jouer un rôle. Néanmoins, les Argentins gardent le contrôle de leur groupe avec quatre points d'avance sur l'Équateur qui a atomisé le Paraguay à domicile (4-1) et cinq sur la Colombie qui se déplace à Caracas. L'hégémonie argentine est totale. Higuain du Real et Messi du Barça trônent au sommet du classement des buteurs d'Amérique latine.



FIFA.COM

L'attaquant espagnol Pedro a procuré la victoire à son pays.

En zone asiatique, le Japon continue sa course en tête, malgré sa défaite à Amman. Les Jordaniens réalisent l'exploit de battre l'armada japonaise de Shinji Kagawa (Manchester United) ce qui leur permet de dépasser au classement l'Australie, l'Oman et l'Irak dans le groupe B. Dans le groupe A, les Ouzbeks et les Sud-Coréens ont pris un avantage apparemment décisif sur l'Iran et le Qatar.

En Afrique, les Égyptiens et les Algériens auront souffert avant de venir à bout des courageux Zimbabwéens et Béninois. Les deux équipes nord-africaines se sont réveillées en deuxième demie pour s'assurer d'une victoire très importante. L'Égypte cavale seule en tête dans le groupe G, tandis que l'Algérie s'inscrit dans un duel à distance face aux redoutables Maliens.

Au moment d'aller sous presse, le score était de 0-0 entre les deux organisations nord-américaines, les États-Unis et le Mexique.

L'Atelier

BUTE CONTRE PASCAL

Un combat qui va passer à l'histoire

Leurs promoteurs veulent mettre le dopage KO

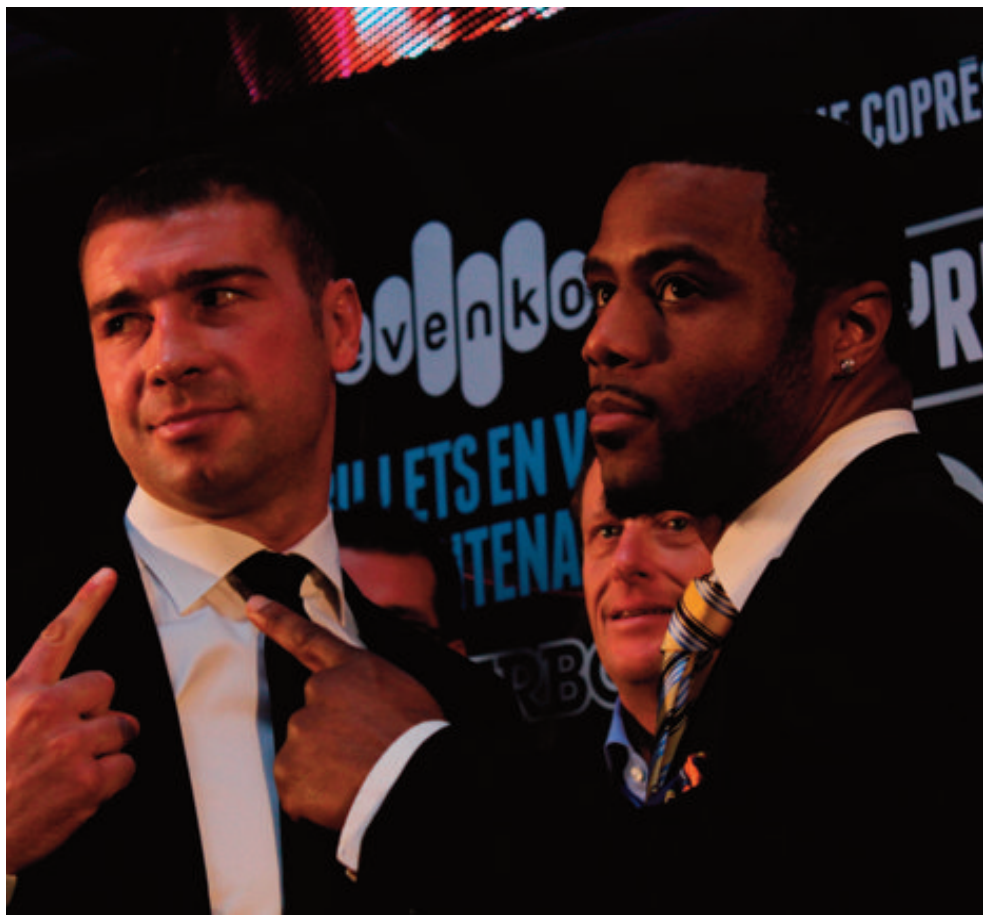
FRANCIS DUFRESNE

Le combat opposant Lucian Bute et Jean Pascal prend une tournure encore plus intéressante. Déjà qualifié d'historique, le duel entre les deux têtes d'affiche québécoises pourrait établir un cas de figure dans le contrôle antidopage, estimait avec optimisme le promoteur Yvon Michel hier au Centre Bell.

«Nous, ce qu'on souhaite, c'est qu'éventuellement, chaque boxeur qui est classé mondialement soit sujet à être testé de façon inopinée, n'importe quand», affirme celui qui préside le Groupe Yvon Michel (GYM). En ce moment, c'est la Régie des alcools des courses et des jeux (RACJ) qui contrôle les athlètes. De nombreux acteurs du milieu critiquent son mode de fonctionnement, qui se livre à des tests d'urine seulement dans les heures entourant un combat. Les contrôles ont lieu lors d'une minorité d'affrontements et la RACJ n'a jamais attrapé aucun boxeur pour dopage.

Cette perte de confiance envers la Régie fait en sorte que Jean Pascal et Lucian Bute seront testés par une instance indépendante, pas encore déterminée pour l'instant. Chez InterBox, l'entraineur Stéphane Larouche partage le même enthousiasme qu'Yvon Michel face à cette façon de procéder. *«Au Québec, on va finir avec une réglementation qui a de l'allure. Ce genre de combat nous donne le podium, la visibilité pour en parler et faire avancer les choses»*, avance-t-il.

Pourquoi ce soudain intérêt pour la lutte antidopage? Le clan Bute reconnait que le contrôle des substances lui est particulièrement cher pour l'affrontement du 25 mai prochain. L'athlète d'origine roumaine doit ajouter sept livres à son poids habituel pour atteindre 175 livres, tandis que Jean Pascal pesait 182 livres à son dernier combat. C'est donc à Jean Pascal d'être aussi en forme à 175 livres qu'à son poids habituel. Une clause dans l'entente entre les deux boxeurs stipule que ce dernier dégagera une somme de 300 000$ s'il dépasse 176 livres.



AMARILYS PROULX L'ATELIER

Lucian Bute et Jean Pascal devront se soumettre à un test antidopage avant de s'affronter.

Appui de taille

Jean Pascal peut compter sur un appui de taille, alors que l'ancien champion Roy Jones Jr sera de son voyage à Las Vegas pour se préparer au combat. L'entraineur de Pascal, Marc Ramsay, affirme qu'il a choisi Jones *«parce qu'il s'est fait une spécialité d'affronter des gauchers»*. Jones a dominé la catégorie des poids lourds-légers entre la fin des années 90 et le début des années 2000.

L'Atelier

MONTRÉAL 0 - PITTSBURGH 1

Le Canadien, 13e victime des Penguins

RACHID ISSOULAIMANI

C'était une soirée de retrouvailles pour Michel Therrien, hier soir, à Pittsburgh. L'entraîneur-chef du Canadien rendait visite à son ancienne équipe pour la première fois depuis son congédiement par les Penguins. Mais un certain Sidney Crosby est venu gâcher la soirée du Tricolore pour prolonger à treize la séquence victorieuse de son équipe.

Probablement inspiré par le retour de Therrien à Pittsburgh en début de rencontre, Gabriel Dumont a engagé un combat contre Tyler Kennedy dans un duel qui ne passera pas à l'histoire. Michael Ryder et Pascal Dupuis ont eu les meilleures chances de marquer en première période. Le numéro 73 du Canadien a trompé la vigilance de Marc-André Fleury, mais la rondelle a fait raisonner le poteau adverse.

En début de deuxième période, Brendan Gallagher et Max Pacioretty ont uni leurs efforts lors d'un deux contre un, cependant Fleury a sauvé les meubles en étirant la jambière. Quelques minutes après, le gardien des Penguins a été une fois de plus aidé par ses poteaux. Pour une deuxième fois dans la rencontre, Michael Ryder, posté dans l'enclave, a fait dévier une passe de Tomas Plekanec sur la barre transversale. Il n'en fallait pas davantage à Sidney Crosby pour profiter du manque d'opportunisme du Canadien. Il a ouvert le bal en enfilant son 15e but de la campagne à 13:19 du deuxième engagement.



GENE J. PUSKAR · ASSOCIATED PRESS

Sidney Crosby célèbre son quinzième but avec Pascal Dupuis.

La malchance s'est toutefois abattue sur Marc-André Fleury en fin de deuxième période quand il a été frappé par Tyler Kennedy. Visiblement ébranlé, le cerbère a cédé sa place à Tomas Vokoun pour le troisième vingt. Le gardien auxiliaire des Penguins n'a pas semblé rouillé quand il a privé Plekanec d'un but après un revirement de Pittsburgh dans sa propre zone, tard en troisième période.

La troupe de Michel Therrien n'a pas été en mesure de capitaliser en avantage numérique. Malgré le retrait de Price pour un sixième joueur en fin de rencontre, le Tricolore n'a pu enfiler l'aiguille pour créer l'égalité.Les joueurs du Canadien auront la chance de se reprendre ce soir, alors qu'ils affronteront les Bruins au TD Garden, à Boston.

L'Atelier

JEUX DE MONTRÉAL

Premiers pas vers les Jeux olympiques

ALEXANDRA PICHÉ

Plus de 5500 héros de 6 à 12 ans vont vivre leur première compétition lors des Jeux de Montréal 2013, du 3 au 7 avril prochain. Chaque arrondissement a procédé à une sélection pour envoyer les meilleurs candidats de 27 disciplines sportives. Le thème de la 36ième édition sera «Des jeux dont vous êtes le héros!».

«Pour plusieurs d'entre eux, comme notre porte-parole le champion en escrime Philippe Beaudry, cette compétition est le premier pas vers les Jeux Olympiques. On peut parler d'une gradation entre les Jeux de Montréal, les Jeux du Québec, les championnats canadiens et les championnats internationaux», affirme le président de la Commission sportive Montréal-Concordia, Adrien Michaud. Il ajoute que ces journées de compétitions sont surtout une très bonne porte d'entrée pour les athlètes qui pratiquent des sports peu encadrés. Certains autres comme le soccer, le hockey et le patinage artistique ont déjà des championnats importants durant lesquels les recruteurs peuvent repérer les jeunes talents tôt, mais les sports qui n'ont pas cette chance se servent beaucoup des compétition comme les Jeux de Montréal pour les découvrir, selon Adrien Michaud.

Le responsable des sports et des loisirs de la Ville de Montréal, Richard Deschamps, explique que la Ville veut augmenter le niveau de compétition sur son territoire et ainsi former plus d'athlètes de haut niveau. *«Des événements comme ceux-là aident à motiver les jeunes à être actifs et à développer de bonnes habitudes de vie. Il faut commencer jeune à leur inculquer de bonnes valeurs et même à leur donner envie de persévérer dans leur discipline»*, indique-t-il. Il assure cependant qu'il ne veut pas que la compétition prenne complètement le dessus sur la participation.

Philippe Beaudry, croit que l'événement est avant tout éducatif pour les jeunes. *«Je suis coach en escrime et chaque année, mes jeunes qui sont de la compétition trouvent fabuleux de découvrir les autres sports. Les Jeux de Montréal c'est une grande rencontre entre toutes les disciplines et c'est bien parce que ça permet aux jeunes de faire des découvertes.»*

L'Atelier



AMINATA TIELLO L'ATELIER

Adrien Michaud, Richard Deschamps et Philippe Beaudry, organisateurs de la 36e édition des Jeux de Montréal

CULTURE



ISABELLE MOISAN

Renouka Chaudhary, artiste principale de la pièce *Wilderness Burn, débutant ce soir*.

Journée mondiale du théâtre

Du théâtre québécois en deux temps

JEAN-FRANÇOIS TÉOTONIO

Le théâtre québécois jouit d'une «vitalité extraordinaire», mais «le public n'augmente pas». C'est le bilan de la présidente du Conseil québécois du théâtre (CQT), Dominique Leduc, en cette Journée mondiale du théâtre.

Elle constate qu'à Montréal, *«l'offre est débordante… peut-être même trop»*. Selon la présidente du CQT, malgré la floraison du théâtre montréalais, le public ne se développe pas. *«La stratégie au niveau de l'offre est à revoir.»*

Elle insiste par ailleurs sur le fait qu'on ne peut se satisfaire de célébrer le théâtre une seule fois par année. Mme Leduc serait, dans cette optique, en faveur d'une grande campagne qui ferait la promotion de l'activité théâtrale. *«Plus de 60% des jeunes québécois ne sont jamais allés au théâtre. C'est un peu honteux pour un pays riche, éduqué. La fréquentation de l'art augmente la santé mentale d'un peuple. »*

Dans les médias

Dominique Leduc adressait le 21 mars dernier une lettre à Louis Lalande, vice-président principal des services français de Radio-Canada, concernant le départ du journaliste culturel Claude Deschênes. Ce dernier s'était prononcé, dans sa lettre de démission, sur la diminution du temps d'antenne alloué aux arts. Ceci confirme, selon la lettre de Mme Leduc, *«une impression ressentie par le milieu artistique depuis quelques années. Considérant que la radio et la télévision publiques se doivent, entre autres choses, d'être un reflet de la vitalité culturelle, nous nous inquiétons de cette tendance. Le Conseil québécois du théâtre se penche actuellement sur cette problématique.»*

«On veut remettre l'art, et le théâtre, à sa place à la télé et à la radio, précise-t-elle à l'Atelier. *Les grands magazines culturels ont disparu, et la place attribuée aux arts a incroyablement diminuée. Je crois que nous sommes témoin d'une dérive importante, comme si les arts étaient devenus tout à coup réservés à des hurluberlus.»*

Pour souligner la Journée mondiale du théâtre, le CQT organise un 5 à 7, ce soir à la Place Deschamps. Lectures de messages québécois et canadiens sont au menu, en plus de la célébration des lauréats de prix reçus en 2012. Pour Dominique Leduc, cet événement sert entre autre à souligner l'importance de l'art dans une société. *«L'art est un vecteur social important. C'est une façon de lutter contre le vide.»*

L'Atelier

THÉÂTRE

Une pièce, deux réalités

Wilderness Burn sera présentée dans les deux langues

ALEXANDRA PICHÉ

Une pièce, deux langues, deux expériences différentes: la pièce Wilderness Burn, mise en scène par Richard Nieczym, sera jouée en français pour la première fois ce soir, au théâtre Prospero. Originalement écrite en anglais et traduite par Jane O'Reilly, la pièce met en vedette l'audacieuse actrice et musicienne, Rénouka Chaudhary.

«Présenter une même pièce dans deux langues différentes est une chance exceptionnelle, car même si les propos et la gestuelle sont les mêmes, il est impossible de la livrer de la même façon», exprime Rénouka Chaudhary. Pour l'artiste, vouloir faire la même prestation en français qu'en anglais est impossible, car chaque langage a sa façon d'aborder la réalité. *«Ce serait faux, complètement faux»*, s'indigne la comédienne.

La représentation d'aujourd'hui est la première d'une série de six dans la métropole. Rénouka Chaudhary jouera la pièce deux fois en français, deux fois en anglais, puis une fois dans chaque langue. Ce voyage dans l'univers des pensées humaines vous transportera à travers trois phase de la vie: l'enfance, le tourbillon d'une femme mature et la déchirure d'une fin de vie. *«Durant le spectacle, je souhaite que les gens reconnectent avec eux-mêmes à travers le récit que j'aime appeler un voyage alchimique dans l'âme humaine»*, s'émerveille l'artiste.



ISABELLE MOISAN

Renouka Chaudhary, dans un solo poétique.

Selon elle, les montréalais ne s'offusqueront pas que la pièce soit présentée autant en anglais qu'en français. Elle croit plutôt que ça va éveiller leur curiosité. *«C'est aussi une façon d'aller chercher plus de gens. Montréal est une ville bilingue, alors je ne voit aucun problème à présenter une pièce dans les deux langues maitresses.»*

Rénouka Chaudhary ne s'inquiète pas pour la première de ce soir. Elle préfère ne pas y penser. *«On a bien travaillé, on a fait de notre mieux. La seule chose que je souhaite est que les gens ressentent du bonheur en sortant de la salle en cette journée internationale du théâtre»*, conclue-t-elle. *«Pour moi cet art est une façon de se réunir et de plonger encore plus profondément dans la vie. À Montréal on a beaucoup de bon spectacle et je l'apprécie.»*

L'Atelier

EXPOSITION

Du confort de son salon au musée

Des jeux vidéos exposés en vitrine

ANNABELLE BAILLARGEON

La nouvelle exposition du Musée de la civilisation à Québec plaira aux nostalgiques du Nintendo avec sa manette à deux boutons rouges, à tous ceux qui connaissent par cœur les chansons des tableaux de Mario ou encore aux vétérans qui ont connus le premier Pac-Man.

«Dans son exposition Une histoire de jeux vidéos, le Musée a pour objectif de retracer le parcours chronologique du monde des jeux vidéos», annonce la direction du musée. L'exposition est une adaptation des collections de l'association française MO5.COM et sera présentée du 24 avril 2013 au 16 mars 2014. Un total de 450 artefacts sera accessible aux visiteurs. Elle permet non seulement de se rappeler de bons souvenirs, mais aussi de jouer sur de véritables consoles.

En suivant un parcours chronologique, l'exposition présente les différentes périodes importantes dans l'histoire du jeu vidéo. La phase d'introduction, l'arrivée de la couleur, l'utilisation du pixel et l'innovation par le 3D et par la haute définition ne sont pas écartés. *«C'est l'occasion pour les amateurs des jeux vidéo de venir se remémorer les premiers Mario ou de découvrir les nouvelles consoles.»* explique la réalisatrice de l'exposition, Monique Lippé.

L'évolution de la technologie est au cœur de cette exposition puisque son parcours se base entièrement sur l'histoire et la transformation des données. *«Pour aborder l'aspect technologique, nous avons fait quelques entrevues avec des experts dans le domaine pour compléter la visite»*, spécifie Mme Lippé. Elle souligne d'ailleurs que le jeu vidéo est en pleine expansion dans la ville de Québec. Les commentaires de chercheurs de l'UQAM et de l'Université de Montréal expliqueront l'implantation de cette industrie dans la capitale, via des bornes interactives.



WWW.GAMOPAT.COM

Sortie en 1972, l'Odyssey est la toute première console commerciale

Dans ce contexte, une section locale s'inscrit dans la collection. Elle compte non seulement les jeux les plus populaires dans le monde mais aussi une section spéciale qui expose uniquement des jeux produits à Québec. Parmi la collection des jeux les plus appréciés, le controversé Assasin's Creed fait aussi parti de la liste des jeux exposés. Malgré la violence qu'évoque le jeu, la réalisatrice ne s'inquiète pas. *«Il est affiché que le jeu est déconseillé à cause de la violence. Toutefois, sa popularité est indéniable alors on ne peut passer à côté»*, se défend Mme Lippé.

Pour compléter la collection du musée, les responsables des collections lancent un appel à tous pour acquérir des consoles ou des jeux rares. *«Un reçu d'impôt équivalent à la valeur marchande de l'objet en plus d'un laissez-passer pour une année sera offert aux donateurs »*, ajoute le musée. Les objets envoyés doivent respecter quelques critères comme de figurer dans la liste des objets recherchés, d'être en bonne condition en plus d'être fonctionnel. La présence de la boîte et des instructions ajoute une valeur supplémentaire au produit.

On peut dire que les jeux vidéo marquent des points auprès les familles, avec cette exposition qui s'adresse au grand public.

L'Atelier

FESTVAL MÉTROPOLIS BLEU

De grandes plumes s'envolent pour Montréal

Plus de 200 activités littéraires en six langues

À l'occasion de la 15e édition du Festival Metropolis bleu, près de 200 auteurs provenant d'une quinzaine de pays se retrouveront à Montréal pour célébrer le livre.

Parmi ceux-là, on peut compter l'Irlandais Colm Tóibín, le Français d'origine congolaise Alain Mabanckou et la Montréalaise Phyllis Lambert, architecte mondialement reconnue, qui présentera son plus récent ouvrage, Building Seagram. Cet ouvrage porte sur la construction du Seagram, édifice emblématique de l'architecture du 20e siècle. Un hommage lui sera d'ailleurs rendu dans le cadre du volet «Idées et Société».

Les festivaliers pourront également choisir parmi quelques 200 activités, qui seront également disponibles en six langues. Entre autres, les «Récits d'Afrique», comme son nom l'indique, donnent la parole à des écrivains venant de ce continent et nous permettent de découvrir des réalités de différentes cultures africaines, vécues de l'intérieur.

Le volet «Écriture bio & développement durable» explorera comment nos activités et nos gestes peuvent influencer la donne environnemental et montrera où se situe Montréal par rapport aux autres centres urbains en matière d'écologie et de développement durable. Ces activités seront entre autre animé par Elise Desaulniers, auteure et blogueuse au Voir, qui se spécialise en éthique alimentaire.

La programmation complète du festival, qui se déroulera du 22 au 28 avril prochain, est disponible en ligne.

L'Atelier



LA PRESSE

La directrice artistique du festival, William St-Hilaire

Lauréat du prix de la nouvelle Radio-Canada

Le grand gagnant du concours du Prix de la nouvelle Radio-Canada a été attribué hier à Fabien Philippe pour sa nouvelle *Janken*. Son récit relate l'histoire d'Ichirô, un écrivain qui considérait que les livres étaient comme des pierres. Selon Radio-Canada, le jury a décidé de récompenser M. Philippe pour *«son texte au souffle d'une fresque* […] qui surprend, enchante et cache *«sous* [son] *apparente légèreté* […] *une nouvelle riche et foisonnante sur le pouvoir de l'imaginaire»*. Fabien Philippe a remporté ce prix devant 750 participants dispersés dans l'ensemble du pays. Il pourra bénéficier d'une résidence d'écriture de deux semaines aux Banff Center et d'une bourse de 6000$ du Conseil des arts du Canada. Sa nouvelle sera aussi publiée dans le numéro d'avril du magazine enRoute d'Air Canada. Son prix lui sera officiellement remis le 27 avril lors d'une lecture de *Janken* dans le cadre du Festival littéraire internationale de Montréal Métropolis bleu.

L'Atelier

CULTURE

Deux soeurs, un album



COUPDECOEUR.CA

Les Sœurs Boulay lançaient hier soir leur premier album, Le poids des confettis, au Cabaret La Tulipe. Dans une formule 5 à 7, elles ont offert une performance d'une trentaine de minutes, présentant l'essentiel des chansons se retrouvant sur leur opus.



FR.ACADEMIC.EU

Sigur Rós lance aussi un album cette année

Les Islandais de passage à Montréal

Le Centre Bell vibrera au son post-rock du groupe islandais Sigur Rós, ce soir, qui présentera les pièces de son dernier album, Valtari, paru en 2012. Les rois du rock progressif seront par contre sur scène sans leur clavériste Kjartan Sveinsson, qui a quitté le groupe en janvier dernier. Le contexte est d'ailleurs bien heureux pour les fans montréalais, car le groupe islandais a annoncé la semaine dernière la sortie estivale de son prochain opus, nommé Kveikur. Il paraîtra en Amérique du Nord le 18 juin et sera le premier effort du groupe sans Sveinsson, membre fondateur. Tim Hecker assurera la première partie du concert.

L'Atelier

GSP contre Captain America

George Saint-Pierre serait le prochain ennemi de Captain America. Selon une information obtenue par le site latinoreview.com et reprise par plusieurs grands médias, le combattant d'arts martiaux mixtes et champion des mi-moyens du UFC aurait obtenu le rôle de « Batroc the Leaper », un vilain issu de l'univers du super-héros de Marvel, pour le film Captain America : The Winter Soldier, dont la sortie est prévue en 2014. Le personnage que campera GSP n'a aucun pouvoir surnaturel, mais possède une force inébranlable. Le film mettra aussi en vedette Chris Evans et sera réalisé par les frères Anthony et Joe Russo.

L'Atelier

GALA ARTIS

Le public a fait ses choix

JEAN-FRANÇOIS TÉOTONIO

Les nominations du Gala Artis de TVA 2013, déterminées par le public, ont été dévoilées, hier.

Guylaine Tremblay jouit visiblement d'un grand amour des téléphiles, elle qui est trois fois nommée, notamment pour son personnage de Marie Lamontagne dans *Unité 9*.

Elle est doublement en lice pour la catégorie «Rôle féminin» dans un téléroman et dans une télésérie (*Toute la vérité*) et pour la «Personnalité féminine».

Paul Doucet et Micheline Lanctôt, aussi issus d'*Unité 9*, goûtent à leur première nomination respective au gala de TVA. Anne Casabonne de *La Galère*, Étienne Boulay des *Testeurs* et Édith Cochrane de *Tranches de vie* savourent aussi leur première opportunité.

Chantal Fontaine, pour *Yamaska*, Élise Guilbault pour *Yamaska*, En thérapie et 30 vies, sont les autres finalistes du côté des femmes.

Les collègues et amis Réal Bossé et Claude Legault se livreront une chaude lutte pour le prix de la meilleure interprétation masculine. Dans la même catégorie, on retrouve Denis Bouchard et Éric Bruneau pour *Toute la vérité*.

Dan Bigras, pour *30 vies*, Patrice Godin, pour *Destinées* et Guy Nadon pour *O'* complètent les finalistes du côté des hommes.

Plusieurs autres prix récompenseront les acteurs de comédies, les animateurs d'émissions d'affaires publiques ou d'humour.

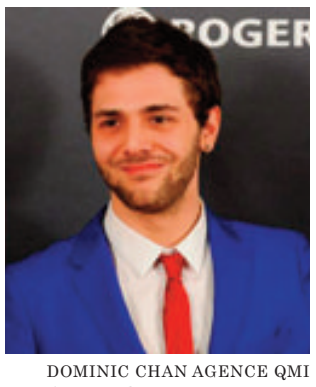
Le Gala Artis aura lieu le 28 avril à 20h, en direct du Théâtre Denise-Pelletier, à Montréal. L'animation sera assurée par Mario Tessier pour la deuxième année consécutive.

Avec La Presse canadienne



LA PRESSE

Guylaine Tremblay dans son rôle de Marie Lamontagne



DOMINIC CHAN AGENCE QMI

Xavier Dolan

Laurence Anyways primé de nouveau

Le film Laurence Anyways, de Xavier Dolan, s'est mérité le 2e Prix collégial du cinéma québécois (PCCQ). Le jeune réalisateur se mérite donc une bourse de 1500$. Laurence Anyways l'a emporté devant Camion de Rafaël Ouellet, Over My Dead Body de Brigitte Poupart, Rebelle de Kim Nguyen et Roméo Onze d'Ivan Grbovic. Ces films ont étés vus et débattus par quelques 600 cégépiens issus de 30 établissements du Québec.

L'Atelier

FESTIVAL HEAVY MTL

Dévoilement de la programmation: pour le plaisir des «métaleux»

JEAN-FRANÇOIS TÉOTONIO

Avec une journée de retard, le festival Heavy MTL a enfin dévoilé la programmation de sa 5e édition.

Le Parc Jean-Drapeau accueillera, les 10 et le 11 août prochain, les têtes d'affiche du hard-rock Avenged Sevenfold, le féroce Rob Zombie, le mythique groupe métal trash Megadeth, le populaire Godsmack, le vieux Danzig et le groupe metalcore A Day To Remember, entre autres.

En plus de ces gros noms, Children Of Bodom, Mastodon, August Burns Red, At The Gates, Amon Amarth, Machine Head, Steel Panther, Gwar, Of Mice and Men, Finntroll, Baroness, Wintersun, Obey The Brave, The Acacia Strain, Halestorm, All Shall Perish, Cryptopsy, Augury, Unexepect, Oceano, Within The Ruins, Structures, Blackguard, Slaves On Dope, Havok et encore plus seront aussi présents.

Les passes pour le weekend seront en vente le jeudi 28 mars via le HeavyMTL.com. Les premières personnes à se procurer une passe auront aussi l'opportunité d'acheter la passe UItime 3 jours Heavy MTL, donnant accès à l'événement Summer Slaughter Tour, qui se tiendra le vendredi 9 août au Métropolis et qui réunira des artistes tels que Dillinger Escape Plan, Animals as Leaders, Periphery, Norma Jean et Cattle Decapitation.

L'Atelier



HEAVYMTL.COM

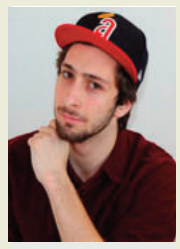
Le festival aura lieu les 10 et 11 août prochains

CHRONIQUE

#Futur du #journalisme

Applications mobiles et comptes twitter, voilà le futur du journalisme, l'écho du cri qui se fait entendre des salles de rédactions jusqu'aux presses, le papier meurt, le journalisme doit s'adapter à la révolution technologique.

Dans cet énervement, le journalisme panique et cherche hâtivement le coupable et l'espoir. D'un seul souffle il répondra à ses deux interrogations par la même affirmation, les nouvelles technologies. Le journalisme souhaite lapider les technologies qui ont tué le papier, et utiliser les mêmes pierres pour se reconstruire un futur autour de celles-ci. Le problème c'est qu'en voulant faire d'une pierre deux coups, on fini souvent par ne faire ni l'un ni l'autre et on ricoche ailleurs.



CHARLES BOUTAUD

Marshall McCluhan a peut-être dit que le médium est le message, mais en faisant de cette phrase un axiome de notre analyse de l'ère numérique, nous en sommes venus à accorder plus de pouvoir au technologies numériques sur le journalisme qu'elles n'en ont réellement. Les supports numériques d'information sont certainement venus remettre en question le journalisme conventionnel, mais dans une certaine mesure, le journalisme doit plutôt se regarder dans le miroir, et se pencher sur sa propre nature pour résoudre ses problèmes, au lieu d'en externaliser les cause vers le monde 2.0.

Le fait est que si le journalisme garde sa forme actuelle, tous les internets, twitter et univers 2.0, ne seront que l'élixir de jouvence d'un charlatan. Le journalisme ne doit pas simplement s'implanter sur de nouvelles plateformes technologiques, mais adapter son contenu aux technologies.

Contrairement à ce que plusieurs peuvent croire, les nouveaux médias et les réseaux sociaux ne sont pas des outils de partages basés sur la vitesse et les raccourcis. Ce sont avant tous des outils de recommandations sociales et d'organisations. Quand quelqu'un lit un article qu'il aime, il le partagera sur ses réseaux sociaux encourageant ses connaissances à le lire également. L'intérêt n'est donc plus de sortir une nouvelle rapidement, mais de sortir une nouvelle qui sera partagée et qui survivra plus longtemps que 24 heures, précisément grâce à ces réseaux de partage. Le but change avec de nouveaux outils d'organisation de l'information comme le mot-clique (#) sur twitter, qui permettent de partager un contenu non seulement en ciblant, mais en interpelant directement le lecteur potentiel. On ne veut pas bombarder le lecteur, mais plutôt l'interpeler avec une information personnalisée et de qualité.

Peut-être que dans son avide poursuite de l'actualité et du quotidien, dans sa quête pour être toujours plus près du présent, jusque dans ses sous-vêtements, le journalisme a oublié d'évoluer et de rester créatif. Pour se renouveler, le journalisme ne doit pas se contenter d'une application sur iPad, réservé à une classe de gens pouvant se payer un iPad, mais doit penser en dehors de la boite. Il doit donc cesser d'accorder la une à des sujets sans réelle substance comme de petites tempêtes de neige dans un verre d'eau.

Il n'est pas question de réinventer la roue, mais d'inventer la route. Le journalisme a déjà, dans la curiosité et dans l'encre, une propension naturelle pour une information de qualité, il a toutefois besoin d'une nouvelle voie sur laquelle se diriger.

Qu'il le soit dit je suis admirateur du journalisme sous sa forme la plus longue et réfléchie et je suis aussi un bébé Y qui a grandit dans les technologies et qui sait en apprécier le dynamisme, la rapidité et les possibilités. Je ne suis donc pas en train de critiquer l'adaptation aux nouveaux médias, ou même le journalisme quotidien. Les deux sont absolument nécessaires. J'estime seulement que le journalisme se questionne trop souvent et trop aveuglement sur son contenant sans se questionner sur son contenu.

Comme le note Daniel J. Boorstin dans The Image, *«Il fut un temps où le lecteur d'un journal peu passionnant disait "Que le monde est ennuyant aujourd'hui!" De nos jours il dit plutôt, "Quel journal ennuyant!"»*. Pour reprendre les mots d'Arthur MacEwan, premier rédacteur en chef du San Francisco Examiner sous William Randolph Hearst, *«la nouvelle c'est tout ce qui fera dire au lecteur "Doux Jésus!"»*, mais nous surestimons le nombre de nouveautés et de Breaking News que peut comprendre une journée, nous surestimons le nombre de « Doux Jésus! ». Et surestimer un nombre de Jésus c'est à coup sur pécher par excès de confiance.

En fait, le journalisme devrait s'inspirer de Ryan Giggs. À 39 ans, le milieu de terrain du Manchester United est aussi essentiel que jamais au système de jeu du club du centre de l'Angleterre. Il a su adapter son jeu à l'arrivée de jeunes plus rapides et plus techniques. Giggs c'est transformé d'ailier gauche en milieu de centre, il n'impressionne plus les fans de soccer par sa vitesse, mais plutôt par sa vision de jeu qui s'est développé tout comme son arsenal de passe millimétrées. Le journalisme doit comme Giggs, s'adapter pour vieillir tout en restant sur le terrain.

Les paroles s'envolent, les écrits restent. Ce que cette citation voulait vraiment dire, c'est que les propos hâtivement dit ne seront pas retenus. Ne passerons à l'histoire que les mots réfléchis sur le papier. Seulement, aujourd'hui on ne réfléchit plus, on produit, on accumule la nouvelle sans que jamais l'encre ne sèche, on automatise la réflexions du journaliste en 140 caractères et ... on se demande pourquoi le papier, pourquoi l'écrit meurent.

ACTUALITÉS

GRAFFITIS

SUITE DE LA PAGE 1

Un pochoir de Banksy volé sur un mur londonien s'est retrouvé dans une vente aux enchères à Miami. Son prix était estimé entre 500 000 et 700 000 dollars américains.

«Il n'y a aucune contradiction entre la vente d'œuvres d'un street artist et celui d'un artiste contemporain», indique Andre Pace. *«On paye bien le poster d'un graphiste qu'on aime, je ne vois pas pourquoi on ne paierait pas un street artist pour la réalisation d'une murale »*, renchérit Étienne Doucet.

L'Atelier



AMARILYS PROULX L'ATELIER

Plusieurs oeuvres sont en position désavantageuse, cachées par des échauffaudages par exemple.



AMARILYS PROULX L'ATELIER

La surface sur laquelle se retrouve un graffiti peut parfois lui donner une riche texture.

TRÉPANIER

SUITE DE LA PAGE 1

Ville de Saint-Jérôme, notamment. Il avoue avoir été un lobbyiste, sans jamais s'être inscrit au registre prévu à cet effet. Dans cette fonction, il affirme avoir eu comme client la firme Dessau, et ce depuis 2002. La Commission a présenté une lettre de Rosaire Sauriol, l'ex-président de Dessau, dans laquelle sont mentionnées les tâches de Trépanier et pour lesquelles il sera payé 500 $ par jour de travail. Bernard Trépanier répond ne pas se souvenir de cette entente. La seule tâche qu'il dit avoir effectuée pour Dessau est d'aider la firme à se qualifier pour des demandes pour Aéroports de Montréal, où il avait un contact, qui s'occupait de remplir les propositions des demandes. Au total, pour ce contrat, Trépanier a été payé environ 900 000 $ sur une période de huit ans, soit de 2002 à 2012. Pour justifier la somme de 100 000 $ par année, M. Trépanier affirme qu'il le méritait. *«Il faut regarder le chiffre d'affaire que je leur ai fait faire»*, s'est-il défendu.

Au début de son témoignage, Bernard Trépanier fait un résumé de sa carrière depuis 1979. Au début des années 90, Trépanier s'est tourné vers la politique municipale, milieu dans lequel il a travaillé en tant qu'organisateur de campagne électorale. Il a notamment participé à *«une couple»* de campagnes de Gilles Vaillancourt à Laval, en plus de faire partie de plusieurs autres, à Saint-Jérôme et Boisbriand entre autres. Dans son rôle d'organisateur, il devait effectuer plusieurs tâches, mais il n'a *«jamais»* effectué des campagnes de financement, jusqu'en 2004. Il mentionne qu'avant cette année-là, *«c'était des élections clés en mains»*, où différents groupes ou firmes, qui présentaient un candidat pour ensuite obtenir les contrats de la ville en question.

Lors de ces campagnes, Trépanier était présenté comme un bénévole, mais dans les faits, il était payé en argent comptant ou en chèques, *«par le parti dans toutes les municipalités où* [il a] *travaillé»*. Durant la campagne de Zampino et celles faites pour Gilles Vaillancourt, il assure ne pas avoir été payé.

L'Atelier

KHADIR

SUITE DE LA PAGE 1

ser ce qu'il appelle un *«aveuglement volontaire»*.

Le député a aussi été critique envers les Partis et envers la chef du parti québécois en particulier. *«Il faut qu'elle cesse d'insulter notre intelligence en disant ignorer que le Parti recevait des dons illégaux»*, a-t-il déclaré en visant Mme Marois. Selon lui, le Parti québécois doit alors respecter ce qu'il appelle leur obligation morale. *«Je rappelle qu'ils ont gagné des élections avec de l'argent sale. Le tout pour faire croire aux gens qu'ils sont la seule alternative possible au pouvoir»*, a-t-il ajouté. Le député de Mercier a aussi affirmé que des fonds occultes auraient permis au PLQ et au PQ de gagner les élections en 2007, en 2008 et en 2012.

Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, a affirmé que son parti, né d'une fusion avec l'Action démocratique du Québec (ADQ), est ouvert à la proposition.

Le leader parlementaire du gouvernement, Stéphane Bédard, et le chef libéral, Philippe Couillard, ont été plus nuancés, se limitant à l'engagement de répondre aux demandes du DGE.

L'Atelier
avec
La Presse canadienne

Autre démission chez une firme citée

À la suite des démissions de Rosaire Sauriol et de Robert Marcil, c'est au tour de Pierre Lavallée, le président de BPR, de quitter son poste. Radio-Canada a appris la démission de Lavallée 24 heures après celle de Sauriol, vice-président Amérique latine chez la firme Dessau. Le même jour, Robert Marcil, ingénieur pour le Groupe SM, a lui aussi tiré sa révérence. Lors de son témoignage, M. Lavallée avait avoué la participation de BPR au système de collusion à Montréal en 2007-2008 et qu'il a versé le 3% de ristourne exigée par Bernard Trépanier.
En poste depuis 2008 en tant que président, il avait expliqué à la commission que «c'était stupide, on n'aurait jamais dû faire ça, mais on l'a fait. [...] On ne connaissait pas d'autre moyen d'avoir de l'argent comptant. On ne voulait pas trafiquer la comptabilité de l'entreprise». La raison du départ de M. Lavallée n'a pas été précisée dans le courriel de la directrice des communications de BPR.

L'Atelier

Dessau veut son droit de parole

La firme de génie-conseil Dessau a demandé d'assister au témoignage de Bernard Trépanier hier après-midi, durant la Commission Charbonneau. L'avocat de la firme mentionne que sa cliente demande le titre de participant, pour obtenir les mêmes privilèges que les autres participants, celui de contre-interroger les témoins. Le Directeur des poursuites criminelles et pénales veut pouvoir ne pas transmettre les documents à la firme, qui est mise en cause depuis le début de la Commission.
La décision sur la participation de la firme Dessau n'a pas été prise hier, mais l'avocat de cette dernière pouvait être présent durant la séance. De plus, l'ordonnance de non-publication sur le témoignage de Marc Deschamps, d'hier matin, sera débattue entre les médias et le Directeur des poursuites criminelles et pénales. S'il n'y a pas d'entente entre les deux partis, la décision sera prise, suite à un débat qui aura lieu jeudi à 14 heures.

L'Atelier

Libre-échange avec la Corée du Sud

L'optimisme de Flaherty contestée

L'accord de libre-échange entre le Canada et la Corée du Sud est encore loin de voir le jour, selon des responsables des deux pays. Le ministre des Finances canadien Jim Flaherty, en mission économique en Asie, affirmait pourtant lundi qu'une signature était *«imminente»*. Ces négociations trainent depuis bientôt huit ans.

Pendant cette période, la Corée du Sud a pendant ce temps conclu des ententes avec des partenaires comme les États-Unis et l'Union européenne. Les pourparlers ont été ralentis par le changement de gouvernement à Séoul et par des différends économiques, notamment la taxe de 6,1% sur les voitures Hyundai et Kia.

Un porte-parole du ministre Flaherty n'a pas souhaité commenter l'affaire, référant toutes questions au ministre du Commerce Ed Fast. Au cabinet de celui-ci, le directeur des communications Adam Taylor reconnaissait qu'il reste «un travail important à effectuer» sur le traité de libre-échange.

The Globe and Mail



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, est contredit par des responsables sud-coréens.

Plus de femmes sur les chantiers

Les entrepreneurs en construction qui ont été condamnés pour harcèlement sexuel ou discrimination à l'endroit de travailleuses devraient se faire retirer leur permis, recommande le Conseil du statut de la femme (CSF).

Cette recommandation figure dans un avis intitulé «Une mixité en chantier — Les femmes dans les métiers de la construction», publié mardi. L'objectif de cet avis est *«d'assainir le climat sur les chantiers, à donner des outils aux femmes pour se défendre et à sensibiliser les syndicats et les entrepreneurs»*.

L'organisme déplore que les femmes ne représentent que 1,3 pour cent des travailleurs de la construction.

Le Conseil demande au gouvernement d'exiger que les entrepreneurs qui obtiennent des contrats publics embauchent un minimum de 3 pour cent de femmes sur leurs chantiers, soit l'équivalent de la moyenne canadienne, d'ici trois ans.

Le Conseil indique que, selon les statistiques, plus de 60 pour cent des travailleuses quittent les chantiers au bout de cinq ans et n'y remettent plus les pieds.

«La moitié le font parce qu'elles en ont assez de la discrimination dont elles sont victimes», a dit la présidente du Conseil, Julie Miville-Dechêne.

La Presse canadienne

Taïwan tremble

Taïwan a tremblé ce mercredi matin alors qu'un puissant séisme de 6,1 sur l'échelle de Richter, a fait trembler des immeubles de Taipei, la capitale taïwanaise. Le tremblement de terre a été ressenti sur tout le territoire de l'île, rapportent des journalistes de l'AFP et des agences gouvernementales.

Au moment de mettre sous presse, aucun bilan humain ou matériel n'était encore disponible suite à la secousse survenue vers dix heures du matin heure de Taïwan.

L'épicentre a été localisé dans le comté de Nantou, situer dans la partie centrale de l'île, à 15 kilomètres de profondeur, selon l'agence météorologique taïwanaise.

C'est dans la même région qu'avaient été enregistré en septembre 1999 d'un tremblement de terre de magnitude 7,6 qui avait fait 2400 morts. La catastrophe naturelle la plus meurtrière de l'histoire récente de l'île.

Même si les tremblements de terre sont choses fréquente à Taïwan, qui se situe à la jonction de deux plaques tectoniques, un tremblement de terre aussi fort que celui de ce matin reste n'est pas négligeable.

Au début du mois, un séisme d'une magnitude de 5,6 avait déjà secoué des bâtiments à Taipei. Heureusement sans qu'il n'y ait de victimes ou de dégâts matériels.

Agence France-Presse

La rédaction de L'Atelier

***Chefs des nouvelles**: Frédéricke Chong*
***Chef de pupitre**: Martin Blais*
***Pupitreurs**: Giuliana Contavalli, Mame Diarra Senghor, Julien Lamoureux, Olivier Lefebvre, François Massicotte*
***Journalistes**: Annabelle Baillargeon, Étienne Brière, Yessica Paola Chavez, Émilie Chevrette, Simon Dansereau, David Dufresne-Denis, Félix Delage-Laurin, Sophie Gillig, Rachid Issoulaimani, Ameen Malki, Laura Pelletier, Alexandra Piché, Jean-François Téotonio*
***Caricaturiste**: Guillaume Thibault*
***Chroniqueur**: Charles Boutaud*
***Éditorialiste**: Francis Dufresne*
***Photographes**: Amarilys Proulx, Amarilys Proulx*